

Jean Paul II

Pape polonais

CITE DU VATICAN (Reuter) — A la surprise générale, les 111 cardinaux enfermés à la chapelle Sixtine ont choisi pour pape, lundi, au deuxième jour du conclave un prélat polonais, le cardinal Karol Wojtyla, qui régnera sous le nom de Jean Paul II.

Il est le premier pape non italien depuis l'élection à la papauté en 1522 d'Adrien VI, prélat d'origine hollandaise.

Jean Paul II, qui est le premier pape polonais, est né le 18 mai 1920. Il est donc, à 58 ans, relativement jeune pour un souverain pontife.

Le nouveau pape était archevêque de Cracovie. Il est considéré comme un libéral dont les vues se situent à mi-chemin entre le conservatisme et le progressisme.

En tant que cardinal Wojtyla, le pape avait à plusieurs reprises professé des points de vue sans ambiguïté sur les relations entre l'Eglise et l'Etat en Pologne.

Jean Paul II est considéré comme une figure spirituelle qui inspire le respect. Ce respect lui fut particulièrement manifesté il y a quelques années lorsqu'il fut prié de prononcer le sermon à la retraite du Saint-Siège.

L'annonce de l'identité du nouveau pape n'a pas provoqué d'enthousiasme au sein des 100,000 personnes massées sur la Place St-Pierre qui s'attendaient à l'élection d'un pape italien et un silence incrédule s'est fait lorsqu'a été annoncé le nom du cardinal Karol Wojtyla.

Accueil chaleureux

Toutefois, le nouveau pape a reçu une vibrante ovation lorsqu'il est apparu au balcon de la basilique et a montré qu'il parlait bien l'italien.

"Corrigez-moi si je fais une faute", a-t-il dit aux fidèles qui ont crié leur joie et agité des mouchoirs.

A la fin de sa brève homélie, le souverain pontife a donné sa bénédiction *urbi et orbi* (à la ville et au monde) et la foule a crié à nouveau son enthousiasme.

Jean Paul II, qui a un visage rond et sympathique sous des cheveux grisonnants coupés courts, a salué les fidèles de la main, a souri largement et a paru ému par l'accueil qui lui a été réservé.

Il a été élu au deuxième jour du Conclave, au huitième tour de scrutin, après certaines hésitations entre les deux principaux courants de pensée au sein du Sacré Collège des cardinaux.

Une demi-heure après l'annonce de l'élection de Jean Paul II, L'Observateur Romano, organe du Saint-Siège, a publié une édition spéciale avec une énorme photographie du nouveau pape en première page. Cette édition a été immédiatement vendue dans la foule massée sur la Place St-Pierre.

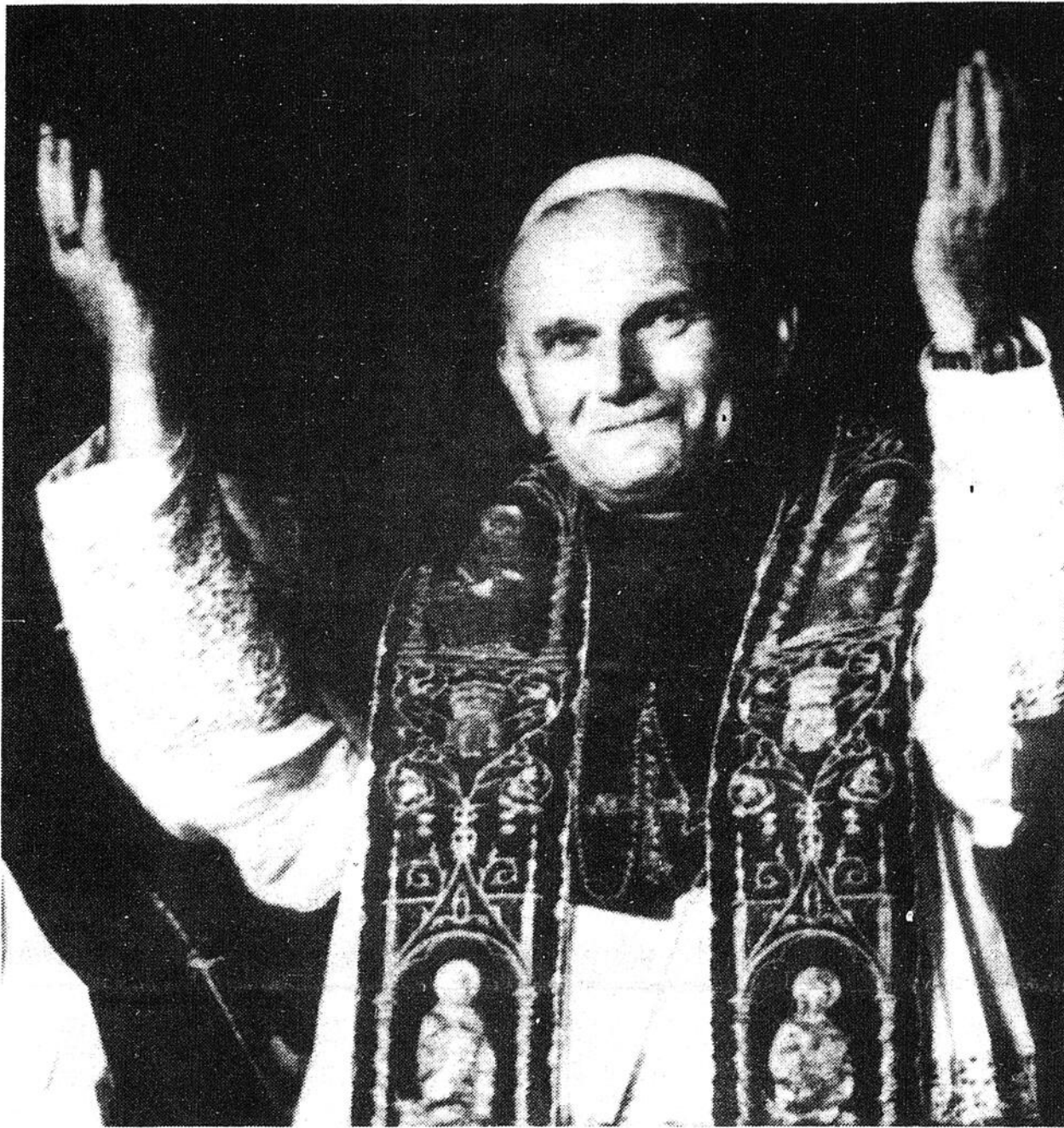
Pour la plupart des fidèles, cette photo a permis de faire connaissance pour la première fois avec la physionomie du successeur de Jean Paul Ier.

Les réactions ont commencé à intervenir à travers le monde, réactions d'étonnement en général, surtout en Pologne où la stupéfaction a rapidement fait place à une grande joie.

Progressiste modéré

Premier pape non italien depuis plus de quatre siècles, le cardinal Wojtyla, est considéré comme un progressiste modéré.

Le 264e successeur de Saint-Pierre s'est forgé cette image lors



LE 264e PAPE — Le pape Jean Paul II lève ses bras en réponse aux acclamations de la foule rassemblée sur la Place St-Pierre de Rome, lundi soir, peu de temps après avoir été élu comme successeur de feu Jean

Paul Ier, par les membres du conclave. L'ancien évêque de Cracovie, en Pologne, est le premier pape non italien depuis 450 ans.

(Téléphoto couleur de la PA)

du concile Vatican II (1962-1965).

En revanche, ces dernières années, c'est surtout comme critique attentif du gouvernement communiste polonais qu'il s'est distingué.

Fils d'un sous-officier, il a été le premier cardinal de l'ancien archevêché de Cracovie à ne pas être issu de l'aristocratie.

Sa vocation religieuse s'est manifestée durant la Seconde Guerre mondiale alors que sous l'occupation allemande de la Pologne, il a fait des travaux forcés dans une carrière, puis dans une usine chimique.

Ordonné prêtre en 1946, le nou-

veau souverain pontife est considéré comme un peu doctrinaire et plutôt conservateur sur le plan théologique. "Il aborde les problèmes par le haut et, à partir des principes, il s'efforce d'atteindre la réalité", a dit un jour de lui un de ses proches.

Le nouveau pape est ouvert aux idées nouvelles, mais ce n'est pas un novateur, estiment les observateurs. Pourant, son élévation à la pourpre cardinalice, par Paul VI, en juin 1967, fut considérée comme une victoire des progressistes sur les conservateurs, re-

présentés par le primat de Pologne, le cardinal Stefan Wysinski.

D'un milieu pauvre

Alors plus conciliant avec les autorités que le primat, il a durci sa position par la suite, au point d'apparaître plus intransigeant que le cardinal Wysinski, dans les relations Eglise-Etat. Sa voix s'est souvent élevée pour critiquer le gouvernement dans les domaines économique et social.

Autres nouvelles et photos en pages B 9, B 11 et B 12.

Bientôt

Mgr Paré chez le pape

CHICOUTIMI (CF) — "Nous ne l'attendions pas sous cette forme-là, mais maintenant, nous sommes très satisfaits de l'événement et ce nous remplit d'espérance."

De Rome, l'évêque du diocèse de Chicoutimi, Mgr Marius Paré, a ainsi réagi, hier, à l'accession du cardinal polonais Karol Wojtyla au trône de Saint-Pierre. Les commentaires de monseigneur Paré ont été retransmis en fin d'après-midi, sur les ondes de la station chicoutimienne de Radio-Canada.

Ce sont des paroles de joie et

d'espoir qui ont ponctué son message. "Il nous semble que nous entrons dans une ère nouvelle qui nous amènera à une situation qui sera certainement reconfortante", a-t-il notamment dit.

L'évêque a laissé voir une certaine surprise, à l'instar d'ailleurs de la plupart des observateurs, devant l'élection d'un pape de nationalité autre qu'italienne. C'est ainsi qu'il a déclaré: "(...) nous n'attendions pas un étranger. (...) mais cependant (...) nous regardons ça comme un véritable don du ciel."

Mgr Paré, incidemment, pourrait bien être l'une des premières personnes à obtenir le privilège d'une audience avec le nouveau pape. Il devait obtenir cette audience avec Jean Paul Ier, quelques jours après le décès de celui-ci. C'est dans ce but qu'il s'était rendu à Rome, où il se trouve toujours.

Il semble que la tradition veuille que le nouveau pape respecte le calendrier d'audiences de son prédécesseur, ce qui permettrait à Mgr Paré de le rencontrer dès les prochains jours.

Elections partielles

Cruelle leçon aux libéraux

par La Presse Canadienne

Les électeurs ont donné lundi une leçon au gouvernement libéral du premier ministre Pierre Elliott Trudeau, et relevé considérablement le moral des parties d'opposition en leur injectant des forces vives, en prévision des élections de l'an prochain.

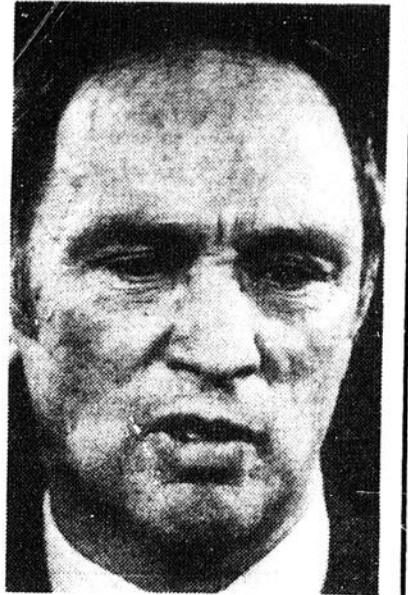
A l'issue de la compilation des bulletins de vote dans les 15 circonscriptions fédérales où se tenaient des élections partielles, le Parti progressiste-conservateur du leader de l'opposition, M. Joe Clark, avait remporté dix sièges, enlevant six des sept sièges en jeu en Ontario, province-clé. Cinq des sièges étaient précédemment détenus par des libéraux.

Le leader néo-démocrate, M. Ed Broadbent a qualifié de merveilleuses les deux victoires remportées par son parti, soit l'élection du premier député du NPD à Terre-Neuve et le maintien de l'emprise néo-démocrate sur une circonscription ontarienne déjà conquise en 1974.

Les libéraux ont fait meilleure figure au Québec, où ils ont conservé la circonscription de Westmount et reprise celle de Saint-Hyacinthe des conservateurs.

Le Crédit social a conservé la circonscription québécoise de Lotbinière.

Cette circonscription était auparavant détenue par l'ancien leader André Fortin, qui a péri en juin



MORNE — Pierre Trudeau avait cet aspect morne, hier en recevant le résultat des élections partielles. (Téléphoto de la PC)

1977, dans un accident de voiture. C'était cependant fête pour M. Clark. Son parti a perdu la circonscription terre-neuvienne de Humber-St. Georges-St. Barbe aux mains du NPD, conservant cependant Halifax-East Hants et Fundy-Royal dans les provinces maritimes.

Autres nouvelles et photos en pages A 2 et A 11.

Elections — Comparaison

Exclusivité La Presse Canadienne

Tableau comparatif des élections partielles fédérales dans 15 circonscriptions basé sur 3,337 boîtes de scrutin sur un total de 4,445 (76 p.c.) avec le vote, dans les mêmes circonscriptions lors des précédentes élections de 1974 (pourcentage mis entre parenthèses):

	1978	1974
Lib.	134,847 (33.2)	265,357 (41.3)
PC	183,267 (45.1)	257,627 (40.1)
NPD	67,244 (16.6)	86,726 (13.5)
CS	18,273 (4.5)	25,034 (3.9)
Autres	2,579 (0.6)	7,439 (1.2)
Total	406,210	642,183

Gains et pertes des partis

	1974	1978
TERRE-NEUVE Humber-St-Georges	Cons.	NPD
NOUVELLE-ECOSSE Halifax-East Hants	Cons.	Cons.
NOUVEAU-BRUNSWICK Fundy Royal	Cons.	Cons.
QUEBEC Lotbinière St-Hyacinthe Westmount	Créd. Cons. Lib.	Créd. Lib. Lib.
ONTARIO Ottawa Centre York Scarborough Toronto Rosedale Toronto Eglinton Toronto Parkdale Hamilton Wentworth Toronto Broadview	Lib. Lib. Lib. Lib. Cons. NPD	Cons. Cons. Cons. Cons. Cons. NPD
MANITOBA St-Boniface	Lib.	Cons.
COLOMBIE-BRITANNIQUE Burnaby-Richmond-Delta	Cons.	Cons.

en bref

Dossier brûlant

Le gouvernement fédéral essaie de tout mettre en oeuvre pour éviter un affrontement avec la Commission McDonald. L'Opposition de son côté fait en sorte que le chat sorte définitivement du sac concernant les activités présumées illégales de la GRC.

En page B 8

sommaire

- Annonces classées B 10
- Bandes dessinées B 5
- Bourse B 7
- Bridge B 5
- Cinéma A 10
- Décès B 11
- Finance B 6
- Horoscope B 5
- Mots croisés B 5
- Mot mystère B 10
- Patron B 5
- Sports B 1
- Télévision A 10

aujourd'hui

Germain Munger



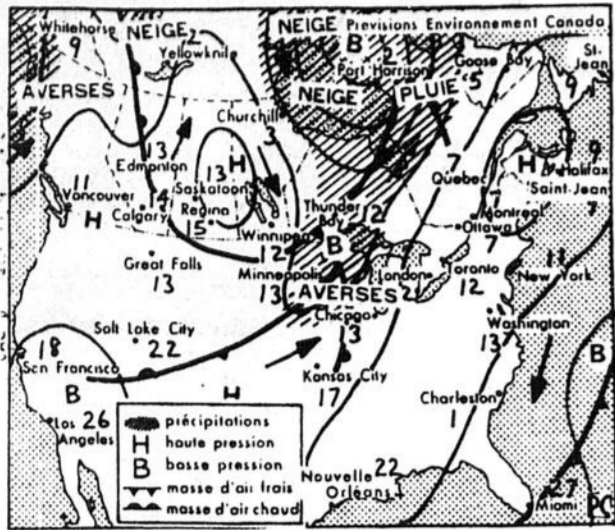
Violence au hockey

Le hockey des élites, un sport violent. La réglementation actuelle donne un sérieux coup de barre afin de bannir à tout jamais les bagarres et les coups vicieux mais cela apportera-t-il la solution? Germain Munger se pose la question et donne sa version sur ce qu'on appelle communément... la violence au hockey.

En page B 1



météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec.
Abitibi, et Chibougamau: ensoleillé en matinée avec ennuagement en après-midi. Plus doux avec vents modérés. Maximum, 4 à 6. Mercredi: nuageux avec averse et neige.
Pontiac-Témiscamingue et Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Froid. Maximum, 6. Mercredi: nuageux et moins froid. Possibilité de quelques averse.
Outaouais et Montréal: ensoleillé avec passages nuageux. Froid. Maximum, 7. Mercredi: nuageux et moins froid. Possibilité de quelques averse.
Cantons de l'Est, Québec et Trois-Rivières: ensoleillé avec passages nuageux. Froid. Maximum 4 à 6. Mercredi: nuageux et moins froid. Possibilité de quelques averse.
Haute-Mauricie et SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN: ciel variable. Maximum 4. Mercredi: nuageux et moins froid. Possibilité de quelques averse.
Baie Comeau, Sept-Îles, Rimouski et Gaspésie: ciel variable. Froid. Maximum 4. Mercredi: nuageux et moins froid. Possibilité d'averses.
Nouveau-Brunswick: ensoleillé. Froid. Maximum, 5 à 8. Mercredi: ensoleillé et moins froid.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures en degrés centigrades, relevées dans les principales villes de l'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
White Horse	1	8
Prince George	-11	14
Prince Rupert	7	14
Vancouver	6	18
Victoria	6	15
Jasper	-1	17
Edmonton	0	16
Calgary	1	16
Lethbridge	-1	20
Yellowknife	-7	1
Prince Albert	-3	7
Saskatoon	-2	9
Regina	-4	9
Winnipeg	4	7
Churchill	-9	-
Thunder Bay	-3	7
Sault Ste-Marie	-5	8
Wawa	-6	6

marées

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 03h00 (2m.7cm) et basse à 08h55 (.2cm). Elle sera à nouveau haute à 15h10 (3m.0cm) et basse à 21h40 (.1cm).
PORT-ALFRED — La marée sera haute à 04h05 (5m.6cm) et basse à 10h05 (.2cm). Elle sera à nouveau haute à 16h25 (5m.9cm) et basse à 22h40 (.0cm).
CHICOUTIMI — La marée sera haute à 04h10 (5m.0cm) et basse à 11h25 (.4cm). Elle sera à nouveau haute à 16h35 (5m.4cm) et basse à 23h45 (.2cm).

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
 316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY
 LIMITEE
 316, avenue Labrecque,
 Chicoutimi, P.Q.
 Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Président directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-éditorialiste
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
Claude COTE

Aima et les environs
 662-7829
 St-Félicien et les environs
 679-3832
 Sans frais interurbains
 Abonnement et
 Service à domicile
 545-4664
 Petites annonces classées
 545-4895

chef de pupitre
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes
Paul BERGERON

Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à la circulation
Jean BELAND

Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse Associated Press et Reuters et de COPPA (Canadian Daily Newspaper Association) Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean



Dépôt légal
 Bibliothèque Nationale du Québec
 Courrier de la Deuxième classe (no 3213)

La Baie Le conseil fournit sa quote-part du budget de la CITS

par Gilles Lalancette

LA BAIE — Les membres du conseil de La Baie ont accepté, hier, de payer leur quote-part du budget d'opération de la Corporation intermunicipale de transport en commun du Saguenay établie à 10,25 pour cent, soit \$44,629.

Bien que l'unanimité ait été faite sur cette résolution décrétant du même coup un règlement d'emprunt, seul le conseiller Gaston Dufour a apporté des objections, en prévoyant la possibilité de demander à la Commission municipale du Québec, que la quote-part de La Baie soit abaissée à 7 pour cent, au lieu de 10,25 pour cent.

L'argumentation tournant autour du fait que la municipalité ne pouvait se dispenser d'une telle dépense, le conseiller Dufour a tout de même précisé que la danse des millions se continue dans le dossier du transport en commun autour de l'axe La Baie, Chicoutimi et Jonquières.

Globalement, c'est un plan triennal d'investissement de \$2,277,000 présenté par la corporation intermunicipale, qu'ont entériné les administrateurs de La Baie, leur participation étant toujours limitée à leur quote-part de 10,25 pour cent.

On a appris que le déficit d'opération pour la première année sera de l'ordre de \$871,000 à la CITS. C'est juste ment 10,25 pour cent de ce montant qu'auront à déboursier les contribuables de La Baie. Pour Chicoutimi, la part a été fixée à \$244,821, soit 56,22 pour cent, et à Jonquières, à \$146,000, soit 33,53 pour cent.

Au chapitre du plan triennal, l'investissement comprend l'achat de 17 véhicules pour le transport urbain, de même que l'achat des actifs des compagnies Transport Régional et Autobus Gagnon.

Un des représentants de La Baie au CITS, le conseiller Jean Simard, a précisé lors d'une intervention que le service sera sans aucun doute amélioré et que quand des municipalités décident de se donner des services, il est évident que ça coûte de l'argent et du même coup, ça entraîne des investissements.



INCENDIE — Les pompiers de Chicoutimi ont répondu à une alarme hier après-midi, vers 18h00. C'est au 609, de la rue Racine que les flammes ont causé des dommages.

Il n'a pas été possible de connaître l'ampleur des dégâts hier soir.

Saint-Bruno

Bris majeur d'un câble téléphonique

CHICOUTIMI (CF) — Le bris d'un important câble téléphonique à Saint-Bruno, a privé une très grande partie des abonnés du secteur Lac-Saint-Jean de contacts téléphoniques

avec le secteur Saguenay au cours de la journée d'hier.

L'incident est survenu hier avant-midi, alors que l'incendie d'un bâtiment de ferme a provoqué la rupture du câble

en question, situé à proximité.

Bell Canada considère qu'il s'agissait d'un bris majeur, auquel les techniciens n'ont d'ailleurs pu remédier avant la fin de l'après-midi.

Les abonnés de Roberval, Saint-Félicien, Dolbeau, Saint-Prime et ceux du secteur d'Alma ne pouvaient recevoir d'appels téléphoniques du Saguenay, pas plus qu'en loger eux-mêmes.

Trudeau n'est pas ébranlé par "ces quelques défaites"

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a affirmé hier soir qu'il n'était pas ébranlé par "quelques défaites au cours d'élections partielles", ajoutant qu'il ne croit pas que son leadership soit remis en question.

M. Trudeau s'est adressé brièvement aux journalistes lorsque les résultats des élections complémentaires tenues dans 15 comtés à travers le Canada furent connus.

Il a dit que ces résultats démontrent bien qu'il existe un fort ressentiment contre son gouvernement, mais qu'un bon programme législatif peut modifier l'opinion publique d'ici les élections générales du printemps.

"Ce qui est important, a-t-il commenté, c'est que le gouvernement comprenne le message. Nous avons commencé à comprendre lorsque nous avons introduit notre programme de restrictions budgétaires en août dernier." Il devait souligner que le gouvernement sait prendre une leçon.

Il a avoué par ailleurs que son parti serait venu bien proche de connaître la défaite s'il avait choisi de tenir des élections générales.

"Un gouvernement peut perdre des partielles mais gagner des générales", a-t-il dit, avant de répondre que son leadership sur le Parti libéral du Canada n'est pas menacé, bien que son parti n'ait réalisé qu'un gain et perdu six circonscriptions.

M. Trudeau a également tenu à souligner qu'il était très triste de constater que des bons candidats libéraux qui avaient pris le risque de se présenter dans des élections complémentaires aient connu la défaite.

En ce qui concerne la polarisation du vote entre le Canada anglais et le Québec, les provinces anglophones votant conservateur et le Québec maintenant son appui aux libéraux, M. Trudeau estime que cela ne représentait un danger que si cette tendance devait durer, ce qui n'est pas le cas, selon lui.

Toujours majoritaire

Signalons que ces élections partielles ne risquaient pas de compromettre la majorité du gouvernement à la Chambre des

Communes. Le Parlement fédéral se compose maintenant de 136 libéraux, 97 conservateurs, 17 néo-démocrates, 9 créditistes et 5 indépendants.

Lalonde et Mackasey

Le ministre d'Etat aux relations fédérales-pro-

vinciales, M. Marc Lalonde, et l'ancien ministre Bryce Mackasey, défait par les conservateurs dans Ottawa-Centre, ont tous deux soutenu que ces élections n'auront pas de répercussion sur le leadership de M. Trudeau.

M. Lalonde a déclaré que l'hostilité est envers le gouvernement et non M. Trudeau. De son côté, M. Mackasey a expliqué que les seuls qui veulent changer leur leader, ce sont les conservateurs.

"Je préfère me faire battre pour Trudeau que de gagner contre lui", a-t-il indiqué après sa défaite.

Les postiers ont déclenché la grève générale



ATTITUDE MAINTENUE — Jean-Claude Parrot, président de l'Union canadienne des postiers, quitte les pourparlers à Ottawa, tard, hier soir, suivi par Marcel Perreault, chef du local de Montréal. Les dernières nouvelles indiquaient que le Syndicat des Postiers avait décidé de maintenir leur décision d'une grève nationale.

(Téléphoto de la PC)

Affaire Marion: présentation de 200 articles

MONTREAL (PC) — 200 articles trouvés dans ou près de la cache où M. Charles Marion a été séquestré pendant 82 jours, ont été présentés, lundi, comme pièces à conviction, par le caporal Jean-Louis Savard. Ce policier de la Sûreté du Québec témoignait pour la seconde journée au procès de Claude et Jeanne Valence.

Ces exhibits, qui vont d'un matelas aux sacs d'ordures, en passant par des contenants de nourriture ou de boissons alcooliques, avaient été trouvés soit par la victime ou ses ravisseurs. On a de plus déposé une caméra de type "polaroid", semblable à celle qui aurait servi à prendre des photos de M. Marion, qui accompagnait presque toujours les différents communiqués émis à la suite de l'enlèvement de cet employé de la Caisse populaire de Sherbrooke-Est.

La journée d'hier s'est terminée sur une discussion de point de droit entre les avocats de la Couronne et de la Défense et ce, en l'absence du jury.

Cette question pouvait avoir été tranchée dès ce matin, il est probable qu'on entreprendra ensuite le contre-interrogatoire du caporal Savard.

Le QUOTIDIEN

TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR \$1 25 par semaine

Dans les dépôts \$0 25 la copie

PAR LA POSTE Saguenay

3 mois \$16 00

6 mois \$31 25

1 an \$62 50

Lac-Saint-Jean — Côte-Nord

6 mois \$37 00

1 an \$70 00

Autres régions au Canada

6 mois \$60 00

1 an \$115 00

Pays étrangers

6 mois \$80 00

1 an \$150 00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire No d'enregistrement 3213

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec

Marcel Quenneville O.D.
 OPTOMÉTRISTE
 VERRES DE CONTACT
 2 BUREAUX
 152 est Racine, Chicoutimi
 543-4363
 CENTRE CLINIQUE
 D'ARVIDA
 512, de l'École, Arvida
 548-4663

636 GROS LOT \$238,098,98 MINIMUM DIMANCHE \$1,280,102.00

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
15	19	21	22	25	33
6 SUR 6	0	\$122,889.80			
5 SUR 6	85	1,301.10			
4 SUR 6	3,306	92.90			
5 SUR 6 +	1	\$73,733.80			

NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +

26

ACCIDENT M...
 tivement min...
 levard des l...
 Alma
 Le
 ALMA (SC...
 dents se ma...
 Alma, et sep...
 de changem...
 mois précéd...
 tembre 1977...
 vée même, fa...
 114 à 129 ent...
 20 personne...
 septembre, r...
 septembre 77...
 subi des bles...
 Le nombre...
 se maintient...
 tembre, don...
 cessive.
 Ce d...
 rieur à celui...
 née dernière...
 outre interve...
 dant les tre...
 fois pour des...
 majeur.
 Ecole
 Dès
 LA BAIE
 laire de Baie...
 dès septemb...
 A
 au
 ALMA
 conseil n...
 conseille...
 campagn...
 d'inviter...
 rager ce...
 500 chôr...
 usine au...
 mesure s...
 problème...
 ment av...
 tuelleme...
 Cadbury
 Au me...
 à quelq...
 mise au...
 qui préc...
 vider les...
 centralis...
 ajoute M...
 la reche...
 nomiqu...
 municip...
 ainsi all...
 d'Alma...
 payant l...
 le déme...
 betchou...
 que sor...
 l'intenti...

Le MAS projette un foyer d'hébergement de 75 places

CHICOUTIMI (LG) — Le ministère des Affaires sociales se propose de construire un foyer d'hébergement

pour personnes de quelques millions de dollars d'une capacité de 75 places, à Chicoutimi, Place Angoulême.

Selon les informations obtenues hier, le MAM négocie actuellement avec la ville de Chicoutimi pour acquérir une superficie de 150,000 pieds environ dans le secteur.

Roberval s'oppose à l'annexion de Chambord

par Jacques Girard

ROBERVAL — A peine Chambord se retrouvait-elle sans conseil municipal, il y a deux semaines, que le maire de Desbiens, M. Xavier Laforge récidivait quant au projet de cette dernière d'annexer une partie de la municipalité de Chambord.

Mais, hier soir, la municipalité de Roberval a résolu d'appuyer la municipalité du maire Ménard contre l'annexion d'une partie de son territoire par sa voisine.

Ce faisant, elle répondait affirmativement à la demande du commissariat industriel du secteur Roberval métropolitain dont Chambord fait partie et qui entend "s'objecter énergiquement" à la proposition d'expansion territoriale de la ville de Desbiens.

Celle-ci a des vues sur une partie de Chambord où se retrouvent notamment l'ACL, le mont Déquien et le Motel Lac-Saint-Jean, des sources de revenus importantes pour la municipalité de Chambord dont la trésorerie se trouverait fortement affectée si cela se produisait, motif qui a guidé le geste du conseil municipal de Roberval, a-t-on retenu, à la séance d'hier soir.

En outre, le commissariat industriel perdrait lui aussi du territoire si Desbiens étendait ses limites dans ce secteur vital pour l'économie de Chambord.

L'organisme qui regroupe six municipalités n'entend pas laisser aller un secteur industriel important de même qu'un coin très fréquenté par les touristes. Pour toutes ses raisons, elle entend mobiliser toutes les autres municipalités membres du commissariat industriel et les divers organismes du milieu.

Originellement, l'administration municipale destinait les terrains à des entrepreneurs qui veulent y ériger des habitations à logements multiples, mais le projet gouvernemental a modifié les visées municipales.

Parce que le dossier n'a pas atteint sa conclusion finale, il a été impossible d'obtenir de plus amples renseignements.

Un porte-parole municipal a tout au plus précisé que le projet nécessiterait un investissement de "quelques millions".

Mistassini reçoit \$36,782 du MAM

par Laurent Tremblay

MISTASSINI — La municipalité de Mistassini a reçu un montant de \$36,782 du ministère des Affaires municipales, à titre d'aide financière pour le présent budget.

Cette subvention a été calculée sur une population de 5,300 âmes. Le maire Charles-Edouard Simard,

qui présidait la réunion régulière, hier soir, s'est demandé sur quelles bases on avait fait le calcul, car il a précisé que la population dépassait 6,000 âmes.

Centre sportif

Le budget équilibré du Centre sportif sera de \$90,800 pour la prochaine année, alors que l'on prévoit dans les dépenses des immobilisations pour \$9,400, MM. les conseillers André Hébert et Jacques Turcotte, représentants du conseil au sein de la Corporation du Centre sportif, ont appuyé la demande du conseil d'administration à l'effet d'avoir une rencontre conjointe avec les autorités municipales pour étudier un projet très important d'immobilisation.

Pour sa part, le conseiller Benoit Rousseau devait rendre hommage aux administrateurs qui ont présenté leur budget au début de leur année, et a proposé l'acceptation de ce document.

Bleuetière

Le conseil municipal a été invité à rencontrer le sous-ministre de l'Agriculture dans quelques jours pour discuter de la bleuetière de Sainte-Marguerite-Marie.

M. Charles-Edouard Simard a déclaré qu'il sera question d'une résolution envoyée à la fin d'août demandant la récupération entière de cette bleuetière qu'on est prêt à exploiter. Il a fait remarquer qu'il ne ferait ses commentaires qu'à la suite de cette rencontre avec le ministre.



ACCIDENT MINEUR — Un accident, apparemment relativement mineur, est survenu hier après-midi sur le boulevard des Etudiants, à Jonquières. Il appert que le

conducteur du seul véhicule impliqué aurait perdu le contrôle de sa voiture avant de s'immobiliser contre un obstacle. Celui-ci n'aurait pas subi de blessures graves.

Alma

Le nombre d'accidents se maintient à la hausse

ALMA (SC) — Le nombre d'accidents se maintient à la hausse à Alma, et septembre n'apporte pas de changements par rapport au mois précédent. Par rapport à septembre 1977, une hausse est observée même, faisant passer le total de 114 à 129 entrecrocs. Pas moins de 20 personnes ont été blessées en septembre, mais aucune tuée. En septembre 77, 40 personnes avaient subi des blessures.

Le nombre des billets d'infraction se maintient, atteignant 869 en septembre, dont 130 pour vitesse excessive.

Ce dernier chiffre est inférieur à celui du même mois de l'année dernière. Les policiers sont en outre intervenus à 541 reprises pendant les trente derniers jours, six fois pour des incendies, dont un fut majeur.

Chauffeurs d'autobus scolaires en assemblée

CHICOUTIMI (GL) — Des assemblées générales seront convoquées sous peu permettant aux chauffeurs d'autobus scolaires de prendre connaissance de la dernière proposition patronale remise en fin de semaine devant le conciliateur François Guérin.

Le président du syndicat de ABC Transport et délégué syndical, M. Marcel Gauthier, n'a pas voulu divulguer le contenu de l'offre patronale précisant que les syndi-

qués devront en prendre connaissance avant que soit rendu public le contenu de cette offre patronale globale.

Les prochaines heures seront décisives dans le dossier du transport scolaire étant donné que le mot d'ordre de grève est prévu pour demain matin.

Provigain

La négociation est au point mort dans le dossier des magasins Pro-

vigain au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le conseiller technique de la Fédération du commerce, M. Julien Perron a indiqué hier, que le syndicat attend une communication du conciliateur Roland Martel.

Les 450 employés syndiqués de 14 magasins Provigain de la région en lock-out depuis jeudi sont donc dans l'expectative. Les positions sont demeurées inchangées au cours des dernières heures dans ce dossier.

Par ailleurs, la criminalité se maintient également, les crimes continuant d'être aussi nombreux que les mois précédents. En septembre, par exemple, 13 crimes contre la personne, 110 contre la propriété, et 79 personnes en accusation. On a cependant classé pas moins de 82 affaires, ce qui est très élevé par rapport au 28 dossiers fermés en août, et aux 51 qu'on a fermés en septembre 1977.

Autre détail important donné par la police d'Alma: aucun véhicule ne peut stationner sur la rue après minuit.

Et ce, depuis lundi. Cette semaine, on avertira, mais dès lundi qui vient, c'est l'infraction qui suivra, à raison de \$5 la fois. Que voulez-vous, la neige oblige.

Ecole polyvalente de La Baie

Dès septembre, une option en papeterie?

LA BAIÉ (GL) — La Commission scolaire de Baie des Ha! Ha! pourrait offrir, dès septembre 1980 une option en pape-

terie de niveau secondaire à l'École polyvalente de La Baie. Lors de la dernière réunion du conseil

des commissaires, le président André Bergeron a fourni à ses collègues un compte rendu de la première réunion du comité "option papeterie". D'ailleurs, une résolution a été envoyée au bureau de la direction régionale du ministère de l'Éducation.

Par ailleurs, le ministère sera sensibilisé à ce dossier dès le mois de décembre.

Un mémoire préparé par le comité sera envoyé au MEQ. Ce mémoire en préparation doit démontrer la nécessité d'une telle option dans le secteur de La Baie et la façon dont le comité entend constituer le programme du cours en papeterie au niveau secondaire.

Le comité est présidé par M. André Bergeron. Il est secondé par Égide Tremblay, André Simard et Georges Lafond, du côté de la commission scolaire. A la Consolidated Bathurst, on retrouve Laurent Gobeil, Bernard Gagnier, et René-Claude Tremblay sur le comité.

Dans l'esprit de M. André Bergeron, plusieurs raisons socio-économiques motivent la mise en marche d'une telle option dans le secteur de La Baie, principalement, le fait qu'aucune école secondaire au Québec ne dispense cette option.

Par contre, l'industrie forestière dans la région et au Québec est génératrice de milliers d'emplois et l'industrie papetière réclame une main-d'œuvre de plus en plus compétente.

En France par exemple, il y a sept écoles de formation en papeterie alors qu'au Québec, avec un volume de production semblable, il n'existe qu'un cours de niveau collégial qui fournit actuellement à l'industrie une dizaine de techniciens.

Enfin, le président André Bergeron, a indiqué que la proposition d'une telle option s'inscrit dans un objectif de renouvellement de l'enseignement professionnel dispensé à l'école polyvalente de La Baie collant davantage à la réalité locale.

CAROL VACHON, L.L.L.

NOTAIRE

CONSEILLER JURIDIQUE

TELS: BUR: 549-9718

RES: 545-1063

443 est Racine, Chicoutimi.

Ford a les meilleures idées

Venez admirer notre gamme complète des modèles Ford

dans notre salle de montage climatisée



Jean-Paul Lessard
Représentant des ventes

FIESTA PINTO FAIRMONT MUSTANG CANADA LTD II LTD THUNDERBIRD CAMIONS LEGERS ECONOLINE BRONCO COURRIER

LEGARE Auto
930, boul. Talbot, Chicoutimi
Tél.: 545-4500

Alma boycottera aussi la Cadbury

ALMA (SC) — Fini le chocolat pour le conseil municipal d'Alma. Hier soir, les conseillers ont résolu d'appuyer la campagne de boycottage de la CSN, et d'inviter la population à ne pas encourager cette compagnie qui veut faire 500 chômeurs de plus en fermant son usine au Québec.

Pour certains, cette mesure sans sucre ne comporte pas de problèmes, puisqu'ils ont publiquement avoué hier soir se nourrir habituellement d'une marque différente de Cadbury's.

Au menu municipal d'hier soir, servi à quelques convives seulement, une mise au point du maire Gabriel Fortin, qui précise qu'Alma n'a jamais voulu vider les municipalités voisines pour centraliser à son profit.

Au contraire, ajoute M. Fortin, Alma investit dans de la recherche et de la promotion économique qui risque de profiter à des municipalités de tout le comté, faisant ainsi allusion au conseil économique d'Alma et de Lac-Saint-Jean. En appuyant les gens d'Alma qui réclamaient le déménagement de la voirie de Métabetchouan à Alma, le conseil n'a fait que son devoir, sans jamais avoir eu l'intention de nuire à Métabetchouan.

Cette mise au point ne convainc cependant pas le conseiller Maurice Tremblay, qui estime que le conseil d'Alma, s'est mis les pieds dans les plats en appuyant la requête de ses citoyens, plutôt que de leur faire comprendre que le bureau de la voirie devrait rester là où il est. Quoi qu'il en soit, le directeur du journal L'Étoile du Lac, qui prétend qu'Alma est une pieuvre, en somme, recevra une lettre du maire d'Alma, aussitôt que la poste le permettra.

Parmi les autres décisions, on a choisi d'exécuter tout de suite les phases deux et trois du plan d'aménagement de la pente de ski, et \$55,000 y seront consacrés dès maintenant. On a aussi décidé de reconsidérer le nom donné au rang Mistook, sur l'île d'Alma et de réunir du monde pour trouver autre chose.

En acceptant les dépenses faites depuis les dernières semaines, on voit aussi que la masse salariale se maintient autour de \$63,000 par semaine à Alma.

Ce qui n'a pas empêché le conseil de voter \$100 au Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, "même si Alma ne quête jamais, elle, pour ses événements".

Garanti, blanc sur noir!

9 3/4%

intérêts versés ou composés annuellement
dépôt minimum \$500

9 1/2%

intérêts versés semi-annuellement
dépôt minimum \$500

9 1/4%

intérêts versés mensuellement
dépôt minimum \$5,000

Nos dépôts garantis de 5 ans offrent plus de souplesse dans le paiement des intérêts.

Nous offrons aussi d'autres taux pour les périodes allant de 30 jours à 4 ans.

Pour rencontrer un conseiller ou obtenir plus de renseignements, téléphonez-nous et demandez le poste 2000 (nous acceptons les frais d'appel)

Montreal: 909, boul. Dorchester, 866-9641
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
Trois-Rivières: 1350, Royale, 379-7230
Québec: 1081, chemin Saint-Louis, 688-0630
Lévis: 300, Cote du Passage, 833-4450
Rivière-du-Loup: 298, boul. Thériault, 862-7286
Rimouski: 12, est, Saint-Germain, 724-4106
Sept-Îles: 690, boul. Lauro, 958-1830
Chicoutimi: 494, Champs-Élysées, 549-6490
Alma: 585, ouest, Collard, 668-3391
Hull: 120, Principale, 771-3227
Ottawa: 66, Slater, 238-4900

TRUST GENERAL DU CANADA
Institution membre de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

commentaire

Bijoux et obligations valent leur pesant d'or

Pour la première fois cette année, la Banque du Canada propose de fournir une aide matérielle aux petites entreprises qui donnent l'opportunité à leurs employés de souscrire à la présente émission d'obligations. Il est souhaitable que plusieurs employeurs profitent de cette offre.

Au Québec, comme dans les autres provinces, l'achat d'obligations



gabriel berberi

d'épargne du Canada a toujours été une formule populaire auprès des salariés. En 1977, par exemple, 147,000 travailleurs québécois ont acheté pour \$138 millions d'obligations canadiennes, par le truchement de la retenue à la source ou déduction sur le salaire.

Tous les employeurs qui trouvaient cette formule trop coûteuse autrefois, sont maintenant en mesure d'instaurer cette formule d'épargne à peu de frais, puisqu'ils ont l'assurance de recevoir un dédommagement pour les dépenses d'administration encourues.

Jusqu'ici, toutes les grandes entreprises, y compris les services gouvernementaux de la province de Qué-

bec, n'ont jamais hésité à collaborer avec la Banque du Canada pour aider leur personnel à accéder facilement à ce programme d'épargne au moyen de la déduction à la source. Avec les nouvelles mesures adoptées cette année, il n'existe plus de bonnes excuses pour priver les salariés de ce service, même au sein des établissements les plus modestes, les moins fortunés.

Les spécialistes évaluent à \$4,5 milliards le montant global des obligations d'épargne du Canada arrivant à maturité sous peu. A elles seules, les séries de 1968 et de 1969 qui sont échues (le 1er octobre) ou sur le point de l'être (le 1er novembre) représentent un fonds de \$2,5 milliards. Elles sont détenues par 900,000 Canadiens, dont une foule de Québécois évidemment.

L'objectif de la campagne publicitaire sans précédent de la Banque du Canada, est d'inciter tous ces épargnants à réinvestir cet argent, capitaux et intérêts, dans l'achat des nouvelles obligations. Bien plus, on cherche en fait à recueillir \$7 milliards d'un océan à l'autre cette année! Cela signifie la récupération de toutes les obligations expirées, plus \$2,5 milliards de nouveaux capitaux... C'est toute une corvée nationale!

De toute façon, les gens qui aiment les obligations ont jusqu'au 15 novembre prochain pour se procurer sans in-

térêt, des coupures de la nouvelle série. Celle-ci, disponible en tranches de \$100, de \$300, de \$500, de \$1,000, de \$5,000 et de \$10,000 (le maximum permis par personne a été porté de \$15,000 à \$30,000), porte un taux d'intérêt de 8,5 pour cent la première année, et de 9 pour cent, les six années suivantes. Les acheteurs d'obligations du Canada peuvent opter pour le type générant de l'intérêt simple, soit un chèque encaissable chaque année, ou l'autre à intérêt composé; dans ce dernier cas, l'intérêt est payé lorsque l'obligation est encaissée.

Soit dit en passant que la Banque du Canada se montre tolérante, puisque l'épargnant dispose de neuf mois après le 1er novembre prochain pour adopter définitivement l'une ou l'autre de ces formules...

En dépit de son nouveau format pratique introduit l'année dernière (pliée en deux, elle a presque les dimensions d'un chèque), l'obligation d'épargne du Canada n'a pas, bien sûr, les charmes envoûtants de l'or. M. Arsène Brodeur, de Montréal, président et directeur général de Bijoutiers Unico Inc., avait bien raison d'affirmer, lors d'une conférence de presse, il y a quelques jours, à Chicoutimi, que l'achat de bijoux constitue l'un des meilleurs placements, à l'heure actuelle.

En comparant les cotes du dollar et de l'or, on ne tarde pas à découvrir

qu'il est plus sécuritaire de miser sur le fin métal. Le papier offre moins de résistance. Et il ne se transforme pas en bijoux...

Mais l'achat de bijoux est une excellente affaire, en autant qu'il ne s'agisse pas de camelote. Des chiffres dévoilés par M. Brodeur sont inquiétants, en effet: en l'espace d'une seule année, les Québécois achètent pour environ \$260 millions de bijoux; mais, puisque 50 pour cent de ces ventes se font illégalement, le contenu en or des bijoux, par exemple, est douteux, car même l'inscription peut être falsifiée, etc.

A tout prendre, cependant, les vrais bijoux, comme les obligations d'épargne du Canada, valent leur pesant d'or pourvu qu'ils soient achetés aux bons endroits. Québec compte 1,022 marchands indépendants et 78 succursales de grandes chaînes qui vendent des produits en or. Plusieurs de ces détaillants se trouvent incidemment dans la région. Les investisseurs sérieux n'ont donc que l'embaras du choix...

parole aux lecteurs

Une expérience à vivre

A ceux et celles qui sont vraiment mordus des courses d'automobiles, nous vous suggérons pour l'an prochain, d'acheter vos billets un mois à l'avance, et d'acheter les journaux qui vous informent du trajet, des emplacements, etc. Bref, il faut bien vous préparer, car ce n'est pas n'importe quoi le Grand Prix International!

Pour se rendre sur les lieux, cette année, aucune difficulté puisque tout était bien indiqué le long de la route. On nous conseillait d'utiliser le métro, mais nous avions opté pour la voiture. Rendues à destination, un gentil représentant de la compagnie AL (Air Liquide) de Montréal, nous fit visiter les lieux, sur lesquels nous avons pu admirer la



piste, les installations, les puits d'approvisionnement, les garages (Ferrari, Lotus, etc). De superbes voitures dont les Rolls Royce, les Lamborghini, les Jaguar et les Porsche s'offraient à tous les regards, sans oublier nos bons amis du Club de Corvettes de Trois-Rivières.

Le temps était froid, mais il ne dérangeait aucunement les coureurs trop occupés par leur voiture, leur classification et surtout, le grand départ. Ils n'avaient sûrement pas le temps de s'y arrêter. Il faut toujours être vêtu chaudement au mois d'octobre; si le temps avait été un

peu plus clément, nous aurions probablement mieux apprécié le spectacle.

La grande finale était excitante. Nous avons essayé de trouver un emplacement de choix pour capter les voitures au passage.

C'était chose difficile avec cette foule. Que de monde! Ce fut pour ainsi dire la plus belle rencontre internationale à Terre des Hommes.

Félicitations à toi, Gilles Villeneuve! Tu l'as remportée haut-la-main ta victoire!

Miles Micheline Belley, 18, Lorne Ouest, et Sylvie Perron, 153, des Saguenéens, Chicoutimi. Le 10 octobre.



Les postiers ont raison de protester

Ministre des Postes, Chambre des communes, Ottawa, Canada.

M. le ministre, Nous serons francs, nous

irons droit au but, nous vous poserons une question, une seule; réfléchissez bien avant de répondre. — Que doit faire un sujet de Sa Majesté, quand un

ministère entier n'agit pas de façon loyale et éclairée, dans l'exercice de son droit de censure?

— A qui s'adresser? — La RESISTANCE CIVILE, n'est-elle pas de mise?

Les gens de la Poste veulent être traités comme les employés responsables et compétents qu'ils sont, pas comme les obligés des bureaucrates et des surveillants.

La haute direction des Postes refuse de leur reconnaître ce droit, cette prémices — même à toute négociation.

A preuve, cette déclaration de l'arbitre en chef de la Commission des relations de travail dans la fonction publique fédérale, le juge W. S. Martin, dans une décision rendue en 1969: — Une évaluation des attitudes de l'employeur dans cette situation démontre que la position de l'employeur est caractérisée par l'arrogance et la tyrannie. Il existe un manque de désir de travailler dans une atmosphère de respect et de compréhension mutuels. L'hostilité, l'agressivité et possiblement la méfiance semblent frustrer toute opportunité d'interrelations effectives. Il semblerait que les hauts fonctionnaires du ministère des Postes ne sont pas encore

adaptés à l'opération des installations postales dans une atmosphère de négociation collective progressive. — (W. S. Martin, arbitre en chef, CRTFP, rapport d'arbitrage 1969, p. 32).

C'est encore vrai en 1978. Comment les postiers pourront-ils servir sereinement la population canadienne, si, à tout moment, les surveillants et les fanatiques des bouleversements technologiques, les menacent de mises à pied ou de rétrogradation sommaires, et injustifiables, même devant un tribunal d'arbitrage.

56,000 griefs, oui, 56,000 griefs, en moins de quatre ans, c'est beaucoup, c'est beaucoup trop. Dix-sept mois, bientôt dix-huit, sans convention collective, c'est trop, beaucoup trop.

Nos postiers, veulent une vraie négociation, une vraie convention collective, de vraies conditions de travail, opérationnelles; pacifier, humaniser, même réactiver leur milieu de travail, qui craque littéralement écrasé, sous l'intransigeance crasse de la haute bureaucratie fédérale.

Expliquez-nous comment sortir de ce piège à confrontations, conçu par vos experts.

Nous sommes tannés, faut que ça change. Gilles Gagnon, 47, St-Octave, Arvida. Le 12 octobre.

opinion des autres

Aux Postes: la loi ne règle rien

Le gouvernement a le pouvoir d'adopter une loi spéciale et de renvoyer les postiers au travail. Il sait que, de cette façon, il va plaire à l'ensemble de la population, ce qui n'a rien de mauvais en période d'élections partielles. Il peut se défendre en déclarant les Postes "services essentiels". Il peut parler de la situation économique, du climat social, des coupures de budget et de bien d'autres choses.

Mais une loi spéciale ne règle rien. Parce qu'elle nie une autre loi qui accordait le droit de grève aux postiers. Elle utilise la force plutôt que la négociation. Elle sent l'opportunisme électoraliste et ne se justifie pas par rapport aux attitudes du même gouvernement en semblables occasions.

Le gouvernement devrait le comprendre: la loi ne risque que de susciter plus d'agressivité dans le milieu le plus bouillonnant de tout le syndicalisme canadien. Et ce n'est pas l'apparition d'une société de la Couronne qui va y changer quelque chose.

ans, et que de ce nombre, 42,000 entraînent encore. Bref, que rien n'est jamais réglé aux Postes.

On peut mettre la faute sur le dos des dirigeants syndicaux: ils ont sûrement une part de responsabilité dans les attentes excessives des syndiqués. L'enthousiasme idéologique est souvent le plus militant. Il ne faut pas avoir la naïveté de croire qu'il n'existe pas aux Postes.

Mais les exigences du syndicat dépassent les attentes de la majorité des travailleurs des autres secteurs. Pourquoi?

Il n'y a que les situations humaines fragiles qui engendrent de tels abus. On demande davantage quand on a peur de tout perdre.

Or, les postiers savent qu'ils ont toujours devant eux leur pire ennemi: l'automation. Ils sont présentement 23,000; ils craignent de n'être bientôt que 15,000. Même si le ministre leur permet la pleine sécurité d'emploi, souvent en traversant une période de recyclage ou en passant à un autre service ou ministère, la peur de perdre son emploi demeure la plus forte. Dans un tel contexte, on demande de réduire les heures de travail, cela va de soi; on retrouve le même procédé dans d'autres métiers en danger de disparition. Mais aussi, on veut améliorer son sort pour prévenir les coups durs: on demande une augmentation de salaire en dépit de la réduction des heures de travail.

C'est-à-dire que la panique engendre des attitudes que l'on peut qualifier d'irraisonnables. Il faut d'abord dissocier les pro-

blèmes: les changements technologiques se discutent d'une autre façon que les questions de salaire. Mais les questions d'horaires ne s'abordent vraiment que dans la confiance. Pour régler le problème de l'automation, il faut que le syndicat soit représenté à la table de discussion. Un rapport de conciliation qui, comme celui de la semaine dernière, impose des changements technologiques à un syndicat qui n'a pas pu participer aux échanges; un rapport qui croit pouvoir régler les mésententes par la création d'un bureau spécial alors que traînent déjà des milliers de griefs; une attitude de non-collaboration avec ceux qui savent le mieux utiliser ce genre d'attitude: tout cela ne mènera nulle part.

Le gouvernement a la responsabilité de trouver le mécanisme qui, à long terme, apportera la solution au problème. En attendant, le syndicat devrait se rendre compte que ses exigences écoeurent la population qui n'essiera même plus de le comprendre.

Jean-Guy Dubuc, "La Presse".

savoir dire

La malle-poste

Qu'il est agréable de recevoir une lettre. Madame de Sévigné, qui s'ennuyait tant de sa fille, guettait comme elle dit, la "petite malle". Le mot malle au lieu de courrier, ou de poste, se justifiait jadis lorsque c'était la malle-poste qui parcourait les routes de France pour aller, de relais en relais, distribuer les lettres des sujets du roi de France. Les mots "malle" (pour courrier) et "boîte à malle" (pour boîte aux lettres) sont, bien sûr, incorrects. Louis XI reprit l'idée des Romains et institua la poste à relais. Toutefois, ces relais postaux ne fonctionnaient que pour la poste royale, ne distribuant que le courrier qui venait de la cour. Pour cette "poste du roi", un réseau se constitua peu à peu. Les étapes étaient de sept lieues, et c'est de là que vient l'expression employée par Perrault, dans le Petit Poucet, qui avait pris à l'ogre ses "bottes de sept lieues".

L'utilisation des routes postales fut réorganisée sous François 1er. Bientôt, des routes postales avec étranger, donnant naissance à une véritable poste internationale, furent créées. La poste royale, enfin, fut mise à la disposition du public sous Henri IV, en 1600. Il existait alors un contrôleur général des postes. Il s'occupait des trois parties essentielles de l'organisation postale: le dépôt, le transport et la distribution. Ces trois opérations sont toujours les plus importantes.

Louis-Paul Béguin.

Ga bo
CHICOUTI
ce que Sylvie
later, hier
conversation
ami de coeu
Gaudet, en
celui-ci est e
Cette conv
femme, s'est
demande de
ton. "Tu n'a
est dans le
pondu.
" — Pourq
— Ils verr
topsis.
— Etait-el
— Non.
— Avais-
pour faire ç
— J'avais
son...
Sylvie Vai
Gaudet depu
Hier, dev
femme sem
veuse, et il a
tes avant qu
un minimum
rence. Elle
bouger la têt
sistance ent
ni Ghislain
juste derrière
été dans l'ob
psychiatre à
jours.
Sylvie Vai
premières p

Le do
CHICOU
multiples
d'après-mi
vrait se po
frères Serg
cusés, avec
qualifié à l
de vieillan
guay, à Jo
En ce qu
res, on en
Bertrand G

L'écono
moteur d
est à elle s
des plus c
Ajoutez à
légendaire
mécanism
comprend
moteurs d
l'alternati
l'automot
Son for
moins po
les appen
influence
moteurs
siècle, ce
fabriqué
million d'

PS. Ce
Vo
MONTREAL
1745 Rue La
837-8897 • AM
DRUMMOND
St-Dominique
St-FRANCOIS
Enr. 147 Mayr
536-5621 • 84

Gaudet aurait eu "une maudite bonne raison pour faire ça"

par Mario Roy

CHICOUTIMI — Essentiellement, ce que Sylvie Vaillancourt avait à relater, hier, au tribunal, c'est une conversation qu'elle a eue avec son ami de coeur d'un temps, Ghislain Gaudet, en février 1977, alors que celui-ci est emprisonné à Montréal.

Cette conversation, selon la jeune femme, s'est amorcée lorsqu'elle lui demande des nouvelles de Lily Breton. "Tu n'as pas à t'inquiéter, elle est dans le trou", lui aurait-il répondu.

— Pourquoi?...
— Ils verront au moment de l'autopsie.
— Était-elle enceinte?
— Non.
— Avais-tu une bonne raison pour faire ça?
— J'avais une maudite bonne raison..."

Sylvie Vaillancourt n'a pas revu Gaudet depuis cette conversation.

Hier, devant la Cour, la jeune femme semblait supérieurement nerveuse, et il aura fallu plusieurs minutes avant qu'elle ne témoigne avec un minimum de calme et de cohérence. Elle témoigne assise, sans bouger la tête, sans regarder ni l'assistance entassée dans l'enceinte, ni Ghislain Gaudet, qui se trouve juste derrière elle. Elle avoue avoir été dans l'obligation de consulter un psychiatre au cours des derniers jours.

Sylvie Vaillancourt est l'une des premières personnes à rencontrer

Gaudet après son éviction, en juin 1976. Cette rencontre est une affaire d'une soirée, et Gaudet lui téléphonera lorsqu'il voudra la revoir... "A ce moment-là, je ne savais pas qu'il sortait avec les deux", avoue-t-elle, faisant évidemment référence à Lily Breton et à elle-même.

Il se passe deux semaines avant que Gaudet ne lui fasse signe, et elle s'amène alors au chalet du lac Chico, partageant son temps, à partir de ce moment, entre sa vie commune avec l'accusé et son travail à la compagnie Price.

Une de ses activités, pendant cette période, sera de noircir les pages d'un "agenda", d'un journal intime, dans lequel elle inscrit plus ou moins ce que lui dicte Gaudet. "Tout ce récit était inventé", dit-elle aujourd'hui, sans préciser le pourquoi de cette initiative de Gaudet.

D'autre part, elle se chargera d'effectuer une certaine surveillance, aux abords de deux établissements bancaires, la Caisse populaire de Saint-Jean-Eudes et la Banque Royale du secteur Nord, ce dernier endroit devant finalement faire l'objet d'un vol à main armée.

Plus tard, elle part pour Hauterive avec Gaston Aubut, afin de trouver un logement susceptible d'accueillir Gaudet. Ultime étape de cette odyssee, elle est à Valleyfield avec Gaudet et Germain Brouillard, lorsqu'une fusillade éclate entre eux et les policiers, fusillade au cours de laquelle Gaudet est atteint de plusieurs coups de feu.

Pendant tout ce temps, aux dires

de Sylvie Vaillancourt, il n'est jamais question de Lily Breton, et le sujet ne viendra sur le tapis, entre Gaudet et elle-même, qu'en février 1977, à travers les grilles d'une salle de visite d'un établissement de détention...

Une autre partie du témoignage rendu par Sylvie Vaillancourt est particulièrement intéressante. C'est lorsqu'elle narre les circonstances d'un interrogatoire qu'elle a subi en novembre 1977, quelques jours après l'exhumation du corps de Lily Breton.

Contre-interrogée par la Défense, la jeune femme rapporte que les policiers lui ont montré des photographies du cadavre de la victime, de la fosse qui fut son dernier repos, lui révélant, également, le contenu de la déclaration faite plus tôt par Daniel Truchon.

Un des policiers lui aurait laissé entendre "qu'elle pourrait être accusée de complicité de meurtre..." On lui affirme alors, bien sûr, que c'est Gaudet qui a fait le coup.

Sylvie Vaillancourt nie toutefois que ses déclarations lui aient été dictées par les policiers, si ce n'est sur un point: elle n'a pas vraiment vu de pelle au chalet du lac Chico, comme elle l'avait affirmé à l'enquête du coroner, plus ou moins sous l'inspiration des policiers qui l'avaient interrogée.

L'ex-amie de Gaudet a déjà été condamnée pour vol à l'étalage, est sous le coup d'une ordonnance de deux ans de probation, pour avoir

assisté Gaudet après son éviction, et subit actuellement son procès sous une accusation de fraude. Le 31 mai 1978, un mandat d'amener était émis contre elle, après que l'on eut constaté son absence à la barre des témoins, lors de l'enquête préliminaire concernant cette même affaire.

Gaston Aubut, lui, un homme de 29 ans, de Jonquière, paraît nettement plus sûr de lui.

Il conduit Gaudet au chalet du lac Chico, le fameux soir du 6 juin 1976, participe avec Truchon, un peu plus tard, à l'achat du pic et de la pelle, fait régulièrement les petites commissions pour les résidents du chalet.

Il se rend à Montréal avec Truchon, peu avant la Saint-Jean-Baptiste, et en revient pour entendre Gaudet dire à Truchon que "le trou est plein", que "c'est Lily qui est dedans, elle a eu un coup de 20 dans la pied..." Il se trouve alors à 10 ou 15 pieds des deux hommes, affirme-t-il, et a fort bien entendu ces mots.

Les motifs d'un tel règlement de compte ne l'intéressent absolument pas. "Je voulais pas le savoir. Je voulais pas que ça m'arrive à moi... Ça fait que je me tenais tranquille dans mon coin..."

A ce moment, il occupe toujours un emploi chez Price et occupe ses congés, à accompagner Truchon à Québec, par exemple, où le duo se procure une carabine M 16, qu'on enregistre au nom d'Aubut, "parce que Truchon était sous probation", explique-t-il.

Aubut doit être contre-interrogé, ce matin, par la Défense. Hier, il était précédé dans la boîte des témoins par Lyne Gaudreault, une barmaid de 20 ans qui réside maintenant en banlieue de Québec, et qui fut une amie de Lily Breton.

La dernière fois que les deux jeunes filles se sont rencontrées, au cours de l'été 1976, Lily Breton aurait dit: "C'est peut-être la dernière fois qu'on se voit..." Ce fut effectivement le cas...



TEMOIN — En compagnie du détective Paul Allaire, un des témoins entendus hier, Gaston Aubut, ex-compagnon de Gaudet.

Le procès des frères Fillion doit reprendre aujourd'hui

CHICOUTIMI (MR) — Après de multiples remises, c'est en fin d'après-midi aujourd'hui que devrait se poursuivre le procès des frères Serge et Gérard Fillion, accusés, avec deux complices, de vol qualifié à la résidence d'un couple de vieillards de la rue Château-guay, à Jonquière.

En ce qui concerne les deux frères, on en est au stade où le juge Bertrand Gagnon devrait rendre sa

décision sur la question de la culpabilité ou non du duo; on sait que ceux-ci ont nié leur participation à cette affaire.

L'un de leurs présumés complices, Rémi Bean, a opté, lui, pour un plaidoyer de culpabilité, et les avocats de la Couronne et de la Défense, Mes Claude Gagnon et Louis-Charles Fournier, devraient déposer aujourd'hui leurs représentations avant que sentence ne

soit rendue.

Le quatrième homme dans cette affaire, Denis Perron, est inscrit au rôle sous la rubrique "procès pro forma", ce qui pourrait signifier que son état de santé ne lui permet toujours pas d'affronter la justice. On sait que Perron connaît de sérieux problèmes de santé depuis quelques semaines, ce qui a notamment été à l'origine de plusieurs remises dans cette cause.

L'économie serait-elle le luxe de l'avenir?
L'ALTERNATIVE CONTEMPORAINE.

La Peugeot
504
diesel.



Les '79 s'en viennent!
Hâtez-vous, les '78 s'envolent!

L'économie réalisée par le moteur diesel Peugeot XD 2 est la seule un argument des plus convaincants. Ajoutez à cela la résistance légendaire et la simplicité du mécanisme diesel et vous comprendrez pourquoi le moteur diesel est devenu l'alternative par excellence pour l'automobiliste contemporain. Son fonctionnement est à la base moins polluant, ce qui lui évite donc les appendices anti-polluants qui influencent la consommation des moteurs à essence. Créé au XIXe siècle, ce moteur de l'avenir a été fabriqué depuis par Peugeot à un million d'exemplaires. Il est vrai que

les millionnaires jouissent d'une enviable réputation en matière d'économie... La maniabilité d'une 504 D permet à son conducteur de vraiment faire valoir toute sa dextérité. Voilà enfin une voiture qui a su allier la facilité du stationnement à

une conduite ferme. Le confort d'une 504 D permet une conduite calme et reposante. La tenue de route d'une 504 D est pure merveille. Aussi, la classe de sa finition reflète bien ce souci constant de perfection qui inspire toute la conception d'une 504 D. La fiabilité d'une 504 D demeure un de ses atouts majeurs. Une voiture jouissant d'une telle réputation ne peut se permettre le luxe d'une défaillance. De plus, la Peugeot 504 D, comme toute Peugeot, bénéficie d'une garantie d'un an, kilométrage illimité. La Peugeot 504 diesel, l'essence même de l'économie.

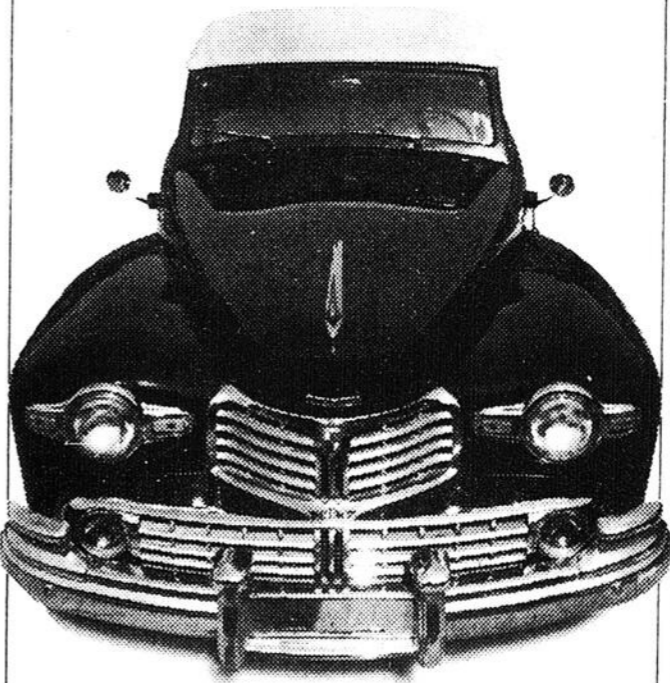
PEUGEOT
Une renommée digne de votre réputation.

Vous vous étiez promis d'en avoir une bien à vous. Un jour.

Elle aurait été la plus belle voiture du quartier. La plus grosse. Vous vous étiez dit qu'en travaillant fort pendant quelques années et avec un peu de chance, vous pourriez vous l'offrir. En tout cas c'était votre rêve. Aujourd'hui ce rêve est devenu un souvenir parmi tant d'autres. Au même titre que les cheveux en brosse ou "Les Fridolinades" de Gratien Gélinas. Vous souvenez-vous? Ou encore le film les "Lumières de ma ville". C'était aussi l'époque de la première



"blonde" qu'on emmène danser, des chaussures de suède et des vestons rembourrés aux épaules. Vous vous souvenez? Aujourd'hui bien sûr, vous avez votre propre voiture, ce n'est peut-être pas la plus grosse du quartier, parce que vos priorités ont changé. Vous avez aussi une maison et peut-être même un peu d'argent de côté que vous voulez placer d'une façon rentable, parce que vous avez travaillé fort pour avoir cet argent. Un Certificat de revenu mensuel garanti du Trust Royal est une



bonne façon de faire fructifier votre argent. Vous placez votre argent dans un CRMG pendant 5 ans et nous vous garantissons un intérêt élevé, payable mensuellement. Ce qui vous permet d'échelonner vos gains à longueur d'année, pour plus de commodité et de rentabilité. Nous avons même intégré à ce mode de placements un service spécial pour des gens comme vous, qui sont âgés de soixante ans et plus. Nous l'appelons "Trust Royal 60". Et en tant que membre du Trust Royal 60 vos Certificats de

revenu mensuel garanti vous rapporteront un intérêt supplémentaire de 1/4%. L'intérêt rapporté peut vous être posté à chaque mois ou si vous désirez on peut vous le verser directement à votre compte d'épargne Trust Royal 60 qui rapporte aussi un intérêt supplémentaire de 1/4%. Le Trust Royal 60 vous donne droit à d'autres avantages: chèques personnalisés encaissés sans frais, règlement de factures de services publics sans frais, émission de chèques de voyage sans frais, ainsi qu'un service postal de transac-

tions bancaires, toujours sans frais.

Et puisque nous sommes à votre disposition pour nous occuper de vos intérêts, il serait aussi souhaitable de discuter de votre testament. Est-il à jour? Y a-t-il eu des changements dans votre vie qui peuvent l'affecter? Voyagez-vous plus souvent?

Si c'est le cas, vous devriez peut-être le mettre à jour. Venez en discuter avec l'un de nos conseillers en planification testamentaire. Profitez-en pour lui poser toutes les questions que vous vous posez à vous-même. Renseignez-vous au sujet des avantages dont vous pourriez bénéficier en faisant du Trust Royal votre exécuteur testamentaire.

Profitez-en pour lui poser toutes les questions que vous vous posez à vous-même. Renseignez-vous au sujet des avantages dont vous pourriez bénéficier en faisant du Trust Royal votre exécuteur testamentaire.

Passez donc nous voir. Nous échangerons des souvenirs et des idées. Nous discuterons de différents moyens de vous aider à mieux profiter de votre situation financière afin de vous constituer d'autres bons souvenirs. Avec nous.



Trust Royal. On vous offre bien plus que des bons souvenirs. Centre Commercial le Mail, Jonquière — 548-3108.

P.S. Ce n'est qu'au volant que vous pouvez en juger. Sur visite, votre concessionnaire Peugeot se fera un plaisir de vous la faire essayer. Vous pouvez aussi commander au Canada n'importe quelle Peugeot pour livraison outre-mer (161 pays).
MONTREAL — Roger Automobiles Ltd. 4269 ouest Ste Catherine. (514) 932-2925 • Biarritz Automobiles Ltd. 10825 Racine Blvd. Montréal Nord (514) 323-1900 • Auto Grand Tourisme Inc. 1740 Boul. Labadie (514) 331-8554 • QUÉBEC — M. Lessard Ltd. 49 Boul. St-Joseph, Charlebourg ouest. (418) 623-5471 • A. Lachance Automobiles 529 Boul. Kennedy, Pincourt (418) 837-8897 • AMOS — Trudis Service Station 781 Route 45. C.P. 41 C16 Abitibi. (819) 732-4700 • CAP DE LA MADELEINE — Caravane et Auto du Cap Inc. 10 Boul. Du Piastre. (819) 376-4390 • DRUMMONDVILLE — Valois & Frères Auto Inc. 2400 Derrin. (819) 478-3456 • GRANBY — Piedmont Automobile Ltd. 330 St-Vallier. (514) 378-2217 • JONQUIÈRE — Bouchard & Frères 762 St-Dominique. (418) 547-9087 • RIVIÈRE DU LOUP — Garage Windsor 287 Temiscouata. (418) 862-3586 • STE-AGATHE — Marcel Cloutier Station BP 135 Boul. Morin. (819) 326-3151 • ST-FRANÇOIS DU LAC — Lucien Gervier & Fils 458 Notre Dame CP 27. (514) 568-2130 • ST-HYACINTHE — Auto Jean Ratha Inc. 4285 Boul. Laurier. (514) 774-1345 • ST-JEAN — Garage Lemaire 147 Maréchal. (514) 548-4786 • ST-PATRICE — Bink Auto Parts St-Patrice de Beauport (418) 596-2322 • SHAWINIGAN — La Maison du Camion Inc. 1003 Avenue de la Station. (819) 536-5621 • SHERBROOKE — Gilles Lemire Inc. 1681 rue King ouest (819) 569-7528

fourre-tout



claudé coté
(en collaboration)



LA CAMPAGNE PRE-REFERENDAIRES

Elle est bien commencée, et elle prend des facettes pour le moins originales. Ainsi, ce carton d'allumettes est sûrement distribué par des adversaires de l'indépendance: "Si bien ensemble! Pourquoi se séparer?"... demande le signataire Québec-Canada.

rendez-vous

CHICOUTIMI

Raja-yoga — Meilleure connaissance de soi et des autres à travers les plans pratiques, humains et spirituels. Soirée gratuite, demain, à 20h30. Animateur: Jacques Denault; au Centre de méditation yoga Le Lotus, 338, Saint-Gérard, Chicoutimi (secteur Nord). Tél.: 545-6190.

Association des coiffeurs pour hommes du Saguenay — Souper ce soir, à 19h00, Rôtisserie Express B-B-Q, 305, avenue Hôtel-de-Ville, suivi de l'assemblée générale.

Club Richelieu — Souper hebdomadaire, demain soir, à 18h30, à l'Hôtel Chicoutimi.

Soirée allemande — Pour tous ceux qui s'intéressent à la culture allemande, il y aura un "oktoberfest", le vendredi 27 octobre, à 19h30, à la Mezzanine du 6e étage du pavillon principal de l'UOAC. Dégustation de plats allemands.

SERENA — Toute personne intéressée à recevoir de l'information sur les moyens actuels de planification familiale, test de recherche de grossesse et méthode symptomatique, SERENA (Service de régulation des naissances) offre de l'aide soit par appel téléphonique, accueil à domicile et enseignement public. Pour informations, téléphonez aux numéros suivants: Alma, 668-8427; Jonquière, 548-2188; Chicoutimi-La Baie, 549-8892;

aujourd'hui

par la PC et l'AP

Il y a un an aujourd'hui, le 17 octobre 1977, un commando de la police ouest-allemande donnait l'assaut à un Boeing 737 de la Lufthansa, assurant la liaison Majorque-Franclort et détourné par des pirates sur l'aérodrome de Mogadiscio, et libérant les 86 otages retenus à bord après avoir tué tous les pirates sauf un.

1976 — En Chine, des dazibao apparaissent sur les murs accusant Chiang Ching, la veuve de Mao Tse-toung, d'avoir hâté le trépas de son mari en l'important au cours de ses dernières semaines d'existence.

1971 — Alexei Kossyguine, chef du gouvernement soviétique, arrive à Ottawa pour un voyage de huit jours au Canada. Il y sera assailli par un exalté mais s'en tirera indemne.

1945 — Coup de force en Argentine: le colonel Juan Peron prend tous les pouvoirs.

1933 — Fuyant l'Allemagne nazie, le physicien Albert Einstein arrive aux États-Unis où il mourra en 1955.

1931 — Le gangster Al Capone est condamné à 11 ans de prison pour évasion fiscale.

1868 — Proclamation de la constitution du Luxembourg.

1662 — Charles II d'Angleterre vend Dunkerque aux Français.

Ils sont nés un 17 octobre: — L'auteur dramatique américain Arthur Miller (1915).

— L'actrice américaine Rita Hayworth (1918).



EXCURSION EN ASIE

M. Raymond Lessard, autrefois propriétaire de Lessard sur la Côte, à Chicoutimi, partira pour l'Asie et l'Océanie au début de novembre. M. Lessard et son épouse séjourneront notamment au Japon, à Hong Kong, en Malaisie, en Indonésie, aux Philippines et à Hawaii.

COOPERATIVE FUNERAIRE

Les membres de la Coopérative funéraire du Lac-Saint-Jean se réuniront en assemblée générale annuelle le dimanche 22 octobre, à 13h00, en la Maison des syndicats, à Alma.

DEUX VILLES DIFFERENTES

Dans "Le Québec sur le pouce", distribué dans les Maisons du Québec et les centres touristiques du monde occidental, Yanick Vilédieu qualifie de "plutôt intéressant" le contraste entre Chicoutimi et Jonquière: "... les deux villes sont différentes ou, en tout cas, tiennent à se différencier", écrit-il.

L'auteur vante la radio communautaire CHUT-FM, maintenant disparue, il recommande la visite de la maison du peintre Arthur Villeneuve, et passe un petit commercial en faveur du "petit restaurant tenu par des jeunes", "la Bougresse".

LA RETRENTE DE LA PAROLE

Tout le monde, ou presque... est rentré au travail. Les vacances sont finies et la vie sérieuse reprend son cours normal, avec un enthousiasme nouveau pour les uns et une monotonie acharnée pour les autres. A tous, Duo-Phone offre la rentrée de la Parole de Dieu. Elle apportera aux premiers plus de vent dans les voiles, aux autres réconfort et consolation, et à tous paix, sérénité, joie et amour. Pour l'entendre, signale 543-4488.



IL VIENDRA A CHICOUTIMI?...

Si les quelque 40 participants de l'excursion organisée par le CRD, à Montréal, ont été grandement ennuyés par les 10 heures de trajets et les 52 arrêts, par contre ils ont été impressionnés par la personnalité du président et directeur général de Via Rail, M. J.-Frank Roberts. Originaire de la Vieille Capitale, le président Roberts a occupé des postes importants au Canadian National, il a servi dans l'aviation britannique durant la dernière guerre mondiale, et, aujourd'hui, il relève le défi de revaloriser le transport-voyageur.

Pourquoi?

"Parce que 92 pour cent des voyageurs utilisent le mode de transport le plus coûteux, le plus polluant et celui qui gaspille le plus d'énergie, l'automobile."

Via Rail ne veut donc pas compétitionner l'autobus ou l'avion, mais inciter les gens à préférer le transport en commun plutôt que l'automobile pour se rendre à Montréal.

Les délégués du Saguenay-Lac-Saint-Jean l'ont trouvé tellement intéressant qu'ils ont espéré le voir prononcer une conférence au "Rendez-vous de l'homme d'affaires" ou bien s'entretenir avec les journalistes au Cercle de presse du Saguenay.

CONFERENCE SOCIO-ECONOMIQUE

En raison d'activités d'intérêt devant se dérouler au Québec au début de novembre, le Secrétariat des conférences socio-économiques a décidé de devancer de quelques jours la conférence socio-économique sur le tourisme.

Ainsi, cette conférence se tiendra les 30, 31 octobre et 1er novembre, tous jours à Sherbrooke.



PREMIER PRIX

Elle a raison d'être émue, Mme Léonce Desgagné qui se voyait décerner, vendredi soir, le premier prix de la Plume saguenéenne pour son roman intitulé "Enfer au soleil". Les membres du jury ont d'ailleurs dit de ce travail que l'on devait l'éditer en raison de sa qualité exceptionnelle. Les autres lauréats du concours sont: MM. Robert

Huot, de Saint-Félicien et Hédolias Girard, de Roberval. Mme Desgagné reçoit ici son prix des mains du président de la Société des écrivains, le père Edmond Robillard.

Québecair remettait également un prix à la gagnante et il a été présenté par M. Jacques Gagnon, au centre sur la photo.

TOURNEES SECTORIELLES

C'est le 22 octobre que le député de Dubuc, M. Hubert Desbiens, entreprendra des tournées sectorielles auprès des membres actifs du Parti québécois dans son comté. Les discussions porteront principalement sur la situation du comté et sur le plan d'action des prochaines années. Quatre secteurs ont été déterminés pour faciliter l'approche des militants. Ainsi, le député Desbiens sera à l'Anse-Saint-Jean, le 22 octobre; dans le secteur Côte-Nord, le 29 octobre; dans le secteur Nord du Saguenay, le 5 novembre, et à La Baie, le 11 novembre. Après deux années de mandat, le député estime qu'il faut consacrer davantage de temps et d'efforts aux militants.



PERSONNALITES HONOREES

L'Association des commissions scolaires du Saguenay - Lac - Saint - Jean, qui tenait en fin de semaine dernière son assemblée générale annuelle, a rendu un hommage particulier à cinq personnalités du monde scolaire régional, en leur remettant des médailles décernées par l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec.

Ces gens sont Mgr Marius Paré, évêque du diocèse, une médaille d'argent; M. René Corriveau, ancien président de la Commission scolaire d'Arvida, une médaille d'argent; M. Marcel Desgagnés, également une médaille d'argent pour la tâche accomplie par le président de la Commission scolaire de Baie des Ha! Ha!; M. Paul Turcotte, ancien directeur de l'enseignement à la Commission scolaire Valin, une médaille de bronze; et M. Elle Fortin, une médaille de bronze pour son travail accompli alors qu'il était directeur général de la Commission scolaire régionale Lac-Saint-Jean.

PREMIERS SOINS

Aux gens désireux d'apprendre les premiers soins et d'apprendre à sauver des vies, l'Amulance Saint-Jean leur en offre la possibilité, alors que des cours se donneront le 22 octobre à Alma, le 23 octobre à Chicoutimi et le 25 octobre à Jonquière.

Pour plus d'informations et l'inscription, téléphonez à 343-2233 (secteur d'Alma) ou à 542-2872 (secteurs de Chicoutimi et de Jonquière).

AU CERCLE DE PRESSE

Les membres du Cercle de presse du Saguenay recevront, demain à l'occasion de leur déjeuner hebdomadaire, Me Jacques Teulier, éminent avocat président de la Protection de la jeunesse au Québec, et il parlera notamment de la loi 24.

photo-rétro



A L'EPOQUE, CA "FONCTIONNAIT"...

Cette photographie rappelle toute une époque: le triage manuel du courrier postal... et l'absence de grève! Il s'agit en fait d'une photo de l'intérieur de l'ancien bureau de poste de Chicoutimi, installé, de 1905 à 1957, en face de la cathédrale de Chicoutimi dans l'édifice qui abrite aujourd'hui le télégraphe du Canadian National. Le bureau de poste de Chicoutimi, qui exploite encore un petit comptoir de service

dans cet édifice, occupe, depuis 1957, une bâtisse fédérale en face de l'hôtel de ville, sur la rue Racine. Voici maintenant les noms des gens (de gauche à droite) qui sont ici occupés au tri postal: Hervé Boudreau, Léonidas Bélanger, David Gauthier, Guy Tremblay et Guy Beaulieu. (Photo BLM et collaboration de la Société historique du Saguenay).

A la Cooprix de Jonquière

Les membres s'organisent: recrutement, rénovation et services



RELANCE DU COOPRIX — M. Jacques Maltais (à gauche), agent d'information, a dirigé hier une conférence de presse où les administrateurs du Cooprix de Jonquière ont fait état du programme de

relance de cette coopérative d'alimentation. La campagne de recrutement se trouve au centre de leurs préoccupations.

JONQUIÈRE — Les membres du Cooprix de Jonquière veulent devenir propriétaires de leur coopérative d'alimentation, et c'est dans cette optique qu'ils viennent de lancer une importante campagne de recrutement.

Le Cooprix de Jonquière a ouvert ses portes en 1973. Il est la propriété de la Fédération des magasins Coop.

Cette entreprise coopérative regroupe actuellement quelque 525 membres. On estime qu'il en faudrait au moins 1,200 pour permettre aux membres de devenir propriétaires de leur magasin d'alimentation.

On se donne une année pour atteindre cet objectif.

Les coopérateurs jonquérois devront investir environ \$400,000 pour devenir propriétaires à part entière du magasin Cooprix. Pour le moment, on se montre cependant moins ambitieux en ne visant l'acquisition que d'une partie indéterminée des droits de propriété, quitte à augmenter graduellement cette participation.

L'important, estime-t-on, c'est de mettre le pied dans l'étrier.

Le groupe a basé sa campagne de recrutement sur l'information coopérative par des rencontres de groupes et par le contact personnel au travail et à la maison.

Les membres bénévoles de la commission de recrutement et du comité féminin travaillent déjà à la campagne.

La structure intercoopérative jonquéroise a aussi permis d'obtenir des fonds des autres groupes coopératifs de la ville pour l'engagement, pendant quelques mois, d'un recruteur à temps complet. Celui-ci, rencontrera les gens chez eux et au magasin.

Parallèlement à cette campagne de recrutement, on a consenti un investissement de \$60,000 dans la rénovation du magasin.

La rentabilisation de l'entreprise coopérative est également l'un des objectifs non négligeables de ces initiatives.

Malgré les efforts des administrateurs, le Cooprix de Jonquière n'a pas encore atteint son seuil de rentabilité, même s'il en paraît très proche. Ainsi, la semaine dernière, a-t-on réalisé un volume d'affaires de \$65,000 alors qu'on évalue à \$70,000 le volume minimum de ventes capable d'assurer la rentabilité.

Outre la rénovation et le recrutement, on a décidé de ponctuer la relance du Cooprix de Jonquière de l'ajout d'un certain nombre de services. La pâtisserie, le kiosque d'information et la halte-garderie en feront partie. Dans le cas de la halte-garderie, il ne s'agit cependant que d'une expérience dont on décidera de l'avenir après évaluation.

On a aussi entrepris la systématisation de la méthode de mise en marché admise dans tous les Cooprix.

le travail

Usine de Beauharnois

La SQ escorte des cadres de la Cie

JONQUIÈRE — Les travailleurs de l'usine Alcan à Beauharnois ont débrayé hier matin pour protester contre la suspension de quatre syndiqués dont le président du syndicat, M. Georges Labrèche.

C'est donc un scénario identique, et pour les mêmes motifs, que s'est produit samedi dernier, à l'usine de l'Alcan, à Arvida, le débrayage de 600 travailleurs pour protester contre la suspension de confrères de travail.

Un communiqué émis par la compagnie Alcan indique qu'une

centaine de travailleurs ont bloqué l'accès à l'usine aux cadres de la compagnie ce qui a provoqué des dommages à l'intérieur des salles de cuves.

Apparemment, la compagnie a fait appel à l'escouade anti-émeute de la Sûreté du Québec pour rendre possible l'accès des cadres à l'usine.

Par ailleurs, la compagnie précise dans son communiqué que les travailleurs suspendus n'auraient pas voulu respecter la procédure normale de grief.

Pour sa part, le président de la FSSA, M. Jean Halley, a indiqué, hier, qu'une conférence de presse sera cédulée dès ce matin afin de faire le point publiquement sur ce dossier.

Par conséquent, il n'a pas voulu faire de commentaires autant sur la situation à Arvida que sur celle qui sévit à Beauharnois. D'ailleurs, des officiers de la fédération étaient en route vers Beauharnois, hier après-midi, pour obtenir de plus amples informations.

4 JOURS
SEULEMENT
MER. - JEU. - VEN. - SAM.

PETITS

HÉ! LES MAMANS

20%

DE RABAIS

SUR TOUS NOS
MANTEAUX
ET TOUS NOS
HABITS
de
NEIGE

MANTEAUX, ENSEMBLES DE SKI ET DE NEIGE, ANORAK, ETC. POUR BÉBES - GARÇONS FILLES (6 mois à 14 ans) VOUS SONT OFFERTS A 20% DE RABAIS (sur toute la marchandise à prix régulier) LES 18, 19, 20, 21 OCTOBRE SEULEMENT

PETITS

Place du Royaume Chicoutimi et Place Centre-Ville Jonquière SEULEMENT

APPEL À TOUTES LES VOITURES SPECIAUX D'AUTOMNE

MISE AU POINT DES MOTEURS

pas plus de

\$ 29.29 \$ 36.29 \$ 44.29

4 cylindres 6 cylindres 8 cylindres

Taxe incl.

Remplacement des bougies (par des bougies neuves Autolite), Réglage de l'avance, du carburateur et des courroies. Vérification du chapeau de distributeur, des boyaux du système de refroidissement, des câbles de bougies, de la bobine, de la soupape VPC, des filtres à air et à essence. Pour système conventionnel, nous remplacerons le contact d'allumage, condensateur et rotor moyennant \$5.00 en plus. Avant de commencer les travaux on informera le client de tous frais de pièces ou d'entretien supplémentaires, s'il y a lieu.

OFFRE SPÉCIALE
SUR LES
BATTERIES

Taxe incluse

jusqu'à

\$68.29 (85 amp.) no G24F

\$69.29 (95 amp.) no G27F

Remplacer la batterie par une batterie neuve Motorcraft garantie 36 mois/36,000 milles.

MERCURY

LA PLUPART
DES MARQUES
ET MODÈLES

FORD

L'OFFRE SPÉCIALE
SUR L'ENTRETIEN
PREND FIN LE
30 NOV. '78

GARANTIE:
90 JOURS OU
4,000 MILES

ADRESSEZ-VOUS À NOS ATELIERS
DE MÉCANIQUE
ILS VOUS GARDERONT SUR LA ROUTE.

Nous acceptons les cartes pour vous faciliter les choses

R
POINT
N
D

LINCOLN-MERCURY
CHICOUTIMI

1750, ROUTE 170, CHICOUTIMI

TEL.: 549-5021

LEGARE
Auto

930, boul. Talbot,
Chicoutimi
Tel.: 545-4500.

A La Belle Voiture
Inc.

1750, ROUTE 170 — JONQUIÈRE — TEL.: 547-2653

BOULEVARD AUTO LTÉE

455, BOUL. DEQUEN — ALMA — 662-3475

québec en bref

Enquête du coroner sur la mort de Richard Charest

QUEBEC (PC) — Une foule de quelque 150 curieux a pris d'assaut la grande salle de la Cour provinciale du Palais de justice de Québec, lundi, lors de la reprise de l'enquête du coroner sur la mort de Richard Charest.

Tous les sièges étaient occupés une demi-heure avant le début de l'audience et certaines personnes en ont été quittes pour faire demi-tour, faute de places disponibles.

Dès la reprise de l'enquête devant Me Stanislas Déry, le quatrième coroner à se pencher sur cette affaire, toutes les parties intéressées se sont entendues pour que les notes sténographiques de tous les témoignages déjà entendus, sauf deux, soient versées comme preuve au dossier.

Me Déry a d'autre part annoncé son intention de visiter le local de la Centrale de police de Québec où le jeune Richard Charest a été trouvé pendu dans la nuit du 11 au 12 août dernier.

Il n'a cependant pas fixé la date de cette visite.

Groupe d'auteurs et comédiens en tournée

QUEBEC (PC) — Un groupe d'auteurs et de comédiens français effectueront une tournée au Québec, du 29 octobre au 12 novembre, annonce un communiqué du ministère québécois des Affaires intergouvernementales.

Ils sont sept auteurs dramatiques, sept comédiens et quatre metteurs en scène, qui seront présentés au public québécois lors de lectures à plusieurs voix suivies de débats qui auront lieu à Montréal, Québec, Sherbrooke et Hull.

Cette visite fait suite à celle que fit en France en 1975 le Centre d'essai des auteurs dramatiques du Québec.

Cette tournée a été rendue possible par les accords franco-québécois de coopération.

Demande du RAIIF

QUEBEC (PC) — Le Réseau d'action et d'information pour les femmes — RAIIF — demande au ministre des Finances et du Revenu, M. Jacques Parizeau, d'amender son projet de loi 51 sur les droits successoraux.

L'article 24 de ce projet de loi étudié la semaine dernière à l'Assemblée nationale exempte de droits sur la succession le conjoint d'une personne décédée. Or, le RAIIF voudrait que soient exemptées aussi les personnes qui ont déjà été conjointes que celles-ci soient remariées ou non.

Selon la présidente du groupe, Marcelle Dolmet, le principe que justifie l'exemption incluse dans le projet de loi, soit la reconnaissance de l'apport des deux partenaires dans l'association qu'est le mariage, s'applique toujours, que cette association soit dissoute ou non.

Elle fait aussi valoir que les femmes qui ont été mariées restent souvent avec un handicap sérieux dans la vie si elles sont demeurées plusieurs années hors du marché du travail.

Transport par autobus

QUEBEC (PC) — Environ 35 mémoires provenant de diverses régions du Québec sont parvenues au bureau du commissaire-enquêteur, Me Robert Jodoin, sur la sécurité dans le transport par autobus.

Huit organismes spécialisés font partie notamment du groupe de citoyens qui ont fait connaître leurs vœux sur le problème.

On retrouve, par exemple, l'Association des propriétaires d'autobus du Québec, la Compagnie de transport des Laurentides, le Conseil scolaire de l'île de Montréal.

Une lecture rapide des documents permet de constater que c'est surtout l'aspect technique qui a le plus retenu l'attention du public et plus de la moitié des remarques y avait trait. En voici quelques-unes:

- exiger un certificat d'inspection lors de la vente d'un autobus à une autre entreprise;
- rendre la ceinture de sécurité obligatoire;
- faire inspecter les autobus par un mécanicien de classe "L";
- procéder à une vérification mécanique hebdomadaire;
- mettre au rancart les véhicules de plus de huit ans.

Au sujet des chauffeurs eux-mêmes, des mémoires suggèrent qu'ils soient soumis à un examen médical sérieux (vision, réflexes) ainsi qu'un examen de conduite.

On y propose également d'autres recommandations sur une réduction de la vitesse maximum, l'utilisation des clignotants d'autobus d'écoliers uniquement lors de la traversée des écoliers, sur l'obligation que tous les passagers soient assis.

C'est le 30 novembre que le commissaire Jodoin doit remettre son rapport et ses recommandations au ministre des Transports, M. Lucien Lessard.

Présentement, le commissaire et son équipe procèdent à une analyse systématique des recommandations du public afin d'en retenir les éléments susceptibles d'améliorer la sécurité dans le transport par autobus.



VOIX D'OR — Rachel Paiement, la voix d'or du groupe musical CANO, a su enthousiasmer en fin de semaine l'auditoire plutôt réservé de Toronto venus entendre au Convention Hall de Toronto le groupe musical québécois.

(Téléphoto PC)

Télédiffusion des débats Disparition d'expressions indignes d'un gentilhomme

QUEBEC (PC) — A l'Assemblée nationale, les députés doivent "demeurer assis et garder le silence à moins d'avoir obtenu la parole, et ils doivent éviter tout ce qui est de nature à nuire à l'expression d'autrui et au bon fonctionnement" de la Chambre.

C'est du moins ce que prescrit l'article 26 du règlement de l'Assemblée nationale et des milliers de téléspectateurs peuvent vérifier sur leur petit écran depuis la semaine dernière si les élus du peuple obéissent à cette règle.

Mais le règlement de l'Assemblée nationale date de 1972 et il n'est pas très explicite sur la manière dont les députés doivent se conduire en Chambre.

Aussi, selon la tradition parlementaire, on doit, lorsque le règlement est muet sur une question, se référer aux "usages de l'Assemblée nationale depuis son origine", et notamment aux dispositions de l'ancien règlement qui régissaient la conduite de l'assemblée depuis 1941.

Le règlement de 1941 est beaucoup plus complet lorsqu'il traite de la conduite des députés en Chambre et de la façon dont ils doivent y prendre la parole.

Ainsi, l'article 285-1 de l'ancien règlement stipule qu'il est "interdit à tout député qui a la parole de lire son discours. Mais il lui est permis de se servir de notes, même

copieuses". C'est probablement en vertu de cette dernière réserve que, dans les faits, on permet à n'importe lequel député de lire son discours.

Langage violent

L'article 285-17 de l'ancien règlement interdit également à un député qui a la parole "de se servir d'un langage violent, même à l'égard d'étrangers".

"Mais il ne faut pas confondre dans les discours la force et la violence", précise le règlement. Car si la violence est interdite, "il est permis de parler avec force, avec chaleur, avec énergie".

"La violence, c'est la puissance de parole qui ne se maîtrise pas, qui dépasse la mesure, qui s'emporte et qui est désordonnée", lit-on.

Pour illustrer la définition qu'il donne, le règlement cite des cas de langage violent dont l'utilisation est interdite.

Ainsi, l'article 285-20 stipule qu'il est interdit "de dire ou de laisser entendre qu'un député a pratiqué la corruption, parlé sans penser, manqué de droiture et de courage, de contredire directement un député, de dire qu'il ment et que sa déclaration est fautive".

Est également interdite l'accusation qu'un député "va par le pays répéter des mensonges grossiers". On ne peut pas dire du gouvernement qu'il "passe un bill

à la dérochée, traiter un ministre de tyran ou dire que la majorité ministérielle est brutale".

Liste

L'ancien règlement donne même la liste d'expressions qu'il est interdit d'utiliser à l'endroit d'autres députés.

Parmi les qualificatifs interdits, la liste comprend: "honteux, vilain, méprisable, déshonorant, odieux, détestable, lâche, faux, tricheur, hypocrite, pharisien, criminel, bandit".

Autre expression interdite, selon le règlement: "vessie gonflée".

Enfin, un député peut se plaindre des injures qu'un autre député a proférées à son endroit "dans les couloirs hors de la Chambre".

C'est alors au président de l'assemblée de statuer dans ce cas.

Télédiffusion

Les journalistes qui assistent de façon régulière aux délibérations de l'Assemblée nationale peuvent tous témoigner qu'on en est souvent venu aux gros mots et que le règlement a maintes fois été bafoué en ce domaine.

Une semaine de télédiffusion des débats semble indiquer cependant que les expressions indignes d'un gentilhomme peuvent disparaître de la scène parlementaire, maintenant que les députés sont vus et entendus directement par leurs électeurs.



DE RETOUR... — Le voilier à coque d'acier J.-E. Bernier II est devenu dimanche le premier voilier canadien à franchir le passage du Nord-Ouest. Le capitaine du voilier envisage maintenant d'emprunter le canal de Panama en vue de son retour à Montréal, ce qui ferait du Bernier II le premier voilier à naviguer autour de l'Amérique du Nord. (Téléphoto PC)

Le Bernier II

Le premier voilier canadien à franchir le passage du N-O

VANCOUVER (PC) — Long de neuf mètres et demi, un voilier à coque d'acier piloté par cinq Québécois est arrivé à Vancouver, dimanche, après avoir bravé les tempêtes et les glaces de l'océan Arctique et être ainsi devenu le premier navire canadien propulsé par le vent à franchir le passage du Nord-Ouest.

Parti de Montréal le 1er juillet 1976, le J.-E. Bernier II a été escorté par des bateaux du Royal Vancouver Yacht Club à son entrée dans le port et son équipage a été accueilli par le secrétaire de la province de Colombie-Britannique, M. Grave McCarthy.

Le capitaine Réal Bouvier, 32 ans, a précisé que le commanditaire de l'expédition de 16,500 km, la société Canada Steamship Lines, envisageait de poursuivre le voyage via le canal de Panama en vue du retour à Montréal, ce qui ferait du Bernier II le premier voilier à naviguer autour de l'Amérique du Nord.

L'expédition a été complétée en trois étapes, la première menant de Montréal au Groenland, la seconde à Tuktoyaktuk, T.-N.-O., près de l'embouchure du MacKenzie, et la troisième à Vancouver, via le détroit de Bering.

Le pire temps

"C'est dans le détroit de Bering que nous avons eu le pire temps, a déclaré M. Bouvier, un photographe de presse de la métropole. Nous avons eu de la glace, évidemment, dans le Nord. Nous sommes même restés pris dans la glace au large du Groenland. Mais dans le détroit de Bering, nous avons eu des vents de 70 noeuds. Et la mer était si peu profonde que d'énormes vagues nous arri-

vaient." Neuf membres d'équipage ont participé à l'entretien du cotre à divers moments du voyage et l'un était Marie-Eve Thibault, qui fut la première femme à naviguer dans le passage du Nord-Ouest.

M. Bouvier explique que l'idée de ce voyage lui est venue après avoir parlé avec M. Jim Diplock, de St. Catharines, Ontario, l'un des derniers survivants de la deuxième expédition dans ces eaux du patrouilleur Saint-Roch, de la Gendarmerie royale du Canada, le premier navire à franchir

le passage du Nord-Ouest, en 1941.

Selon M. Bouvier, la principale difficulté a été de trouver un commanditaire pour l'expédition, dont il a estimé le coût à \$170,000. "Le jour où nous avons quitté Montréal, a-t-il dit, 75 pour cent du voyage était accompli."

Le jour du départ, le bateau était à peine équipé, l'équipement électronique n'étant pas installé, ne fonctionnant pas ou n'ayant pas été livré. "Si vous attendez de tout avoir, a-t-il ajouté, vous ne partez jamais."

Biron dénonce le gaspillage d'Ottawa

EDMUNSTON (PC) — Le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, a dénoncé, hier, le pouvoir "illimité" de dépenser du gouvernement fédéral qui est le principal responsable de l'anarchie dans de nombreux programmes gouvernementaux.

Invité à la Chambre de commerce d'Edmunston, au Nouveau-Brunswick, il a invité les premiers ministres provinciaux à s'attaquer à ce problème lors de la conférence constitutionnelle fédérale-provinciale qui aura lieu à la fin du mois à Ottawa.

Quant au premier ministre Trudeau, a poursuivi le chef de l'UN, il doit comprendre ce sentiment et cesser sa guerre des tranchées pour se mettre véritablement à l'écoute de ses concitoyens.

Présentement, a-t-il ajouté, les différents chevauchements de pouvoirs entraînent des pertes d'argent et d'efficacité des appareils gouvernementaux et donnent aux citoyens des moyens précaires d'évaluation des performances de chacun des gouvernements.

M. Biron croit que cette réunion des chefs de gouvernements doit apparaître comme "le lieu privilégié" d'une prise de conscience unanime sur l'urgence d'entamer une véritable négociation sur le partage des pouvoirs au sein du fédéralisme canadien.

"Plus qu'à des réformes du Sénat ou de la Cour suprême, a-t-il dit, les premiers ministres provinciaux ont établi un consensus qui replace dans sa juste perspective le sens et la nature des changements radicaux qui s'imposent à l'heure actuelle."

Abordant la question de la situation politique au Québec, le chef de l'UN a affirmé que les Québécois désirent majoritairement, à 84 p.c. selon les derniers sondages, d'après M. Biron, conserver le lien fédéral.

Liste électorale

Présumées irrégularités des recenseurs du PQ

QUEBEC (PC) — Le président général des élections, M. Pierre-F. Côté, examine les plaintes formulées par le Parti libéral au sujet de présumées irrégularités commises par des recenseurs du Parti québécois lors de l'établissement de la liste électorale.

M. Côté a également été saisi d'un grief émanant du député péquiste de Joliette-Montcalm, M. Guy Chevette, contre une action supposément accomplie par des recenseurs libéraux dans son comté pendant la même opération.

Ces deux plaintes ont été portées il y a une dizaine de jours quand, au

cours d'une conférence de presse à Montréal par le leader parlementaire libéral, M. Jean-Noël Lavoie, il a été mentionné que les représentants du PQ vérifiaient le statut de citoyen et la qualité d'électeur des immigrants installés au Québec.

Une telle initiative, avait expliqué M. Lavoie, va à l'encontre de la loi électorale qui prévoit qu'un tel examen doit être fait par un comité de révision et non par les recenseurs.

Le lendemain, à l'Assemblée nationale, soit le 5 octobre, M. Chevette, soulevait une question de fait personnel et exhibait une copie

de télégramme de la vice-présidente de l'Association libérale de Joliette-Montcalm, Mlle Evelynne Préville, invitant les recenseurs libéraux à compiler des noms de partisans du parti, ou, en langage politique, à faire "du pointage".

PQ

Là encore, a affirmé le député péquiste, c'est contrevvenir à la loi, article 56-1, qui stipule que "tout recenseur qui refuse ou néglige d'accomplir un des devoirs que lui prescrit la loi peut être destitué ou remplacé en tout temps par le président d'élection".

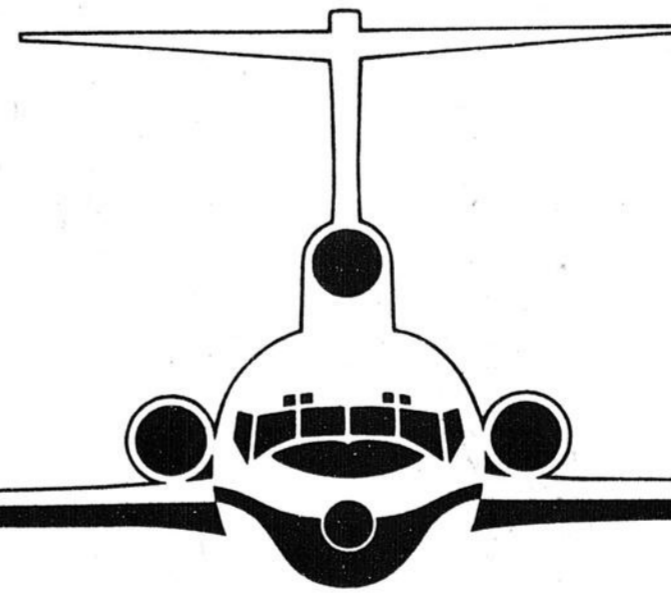
Parc de la Gaspésie

QUEBEC (PC) — Pas moins de 25 personnes ou groupes ont manifesté le désir d'être entendus aux audiences publiques que présidera en fin de semaine à Sainte-Anne-des-Monts le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Yves Duhaime, à propos de la nouvelle vocation du parc de la Gaspésie.

Suivant les dispositions de la loi 19, adoptée l'automne dernier, le gouvernement québécois se propose de classer le parc de la Gaspésie en véritable parc de conservation et de ramener sa superficie de 1,290 km carrés à 686 km carrés.

Les nouvelles limites proposées placeront à l'extérieur du parc le gisement de cuivre des mines Madeleine de même que la partie est des contreforts des monts Jacques-Cartier où il existe des possibilités de découverte et d'exploitation minières.

Cette façon de procéder vise à réduire au minimum les conflits d'intérêt entre les objectifs de conservation et les activités récréatives, forestières et minières.



SERVICE-JET VERS VAL D'OR ET ROUYN (VIA QUÉBEC)

Le service-jet de Quebecair relie maintenant Bagotville, Val D'Or et Rouyn-Noranda du lundi au vendredi. Le système de réservations par ordinateur vous permet de confirmer instantanément votre aller et retour sur toutes les destinations du réseau Quebecair et vers la plupart des grandes capitales et villes du monde. Appelez Quebecair ou votre agent de voyages.

DÉPARTS DE BAGOTVILLE

du lundi au vendredi 15h30 service BAC 1-11

QUEBECAIR



Enquête sur la mort de Richard Charest

Mgr Lavoie nie avoir rejeté le suicide publiquement

par Suzan Paré

QUEBEC (PC) — L'ex-aumônier de la prison d'Orsainville, Mgr Raymond Lavoie, a nié hier avoir rejeté publiquement la possibilité du suicide de Richard Charest.

C'est dans ce climat de confusion que s'est poursuivie l'enquête sur la mort du jeune Charest, sous la présidence d'un quatrième coroner, Me Stanislas Déry. Charest a été trouvé pendu dans une cellule de la centrale de police de Québec dans la nuit du 11 au 12 août dernier. Quelques semaines après l'événement, Le Soleil rapportait en manchette "Le jeune Charest ne s'est pas pendu, croit Mgr Lavoie", et citait une déclaration de ce dernier selon laquelle il s'agissait là d'un "drôle de suicide".

Pressé de questions, hier, par Me Ross Goodwin, qui représente dans cette affaire le Syndicat des policiers de Québec, Mgr Lavoie a déclaré que le titre du Soleil était faux, et que ses propos qu'il a tenus, tant dans son homélie au service de Charest que dans son témoignage

lors de la pré-enquête judiciaire, devaient être considérés comme des hypothèses sur les causes de la mort du jeune homme. Me Goodwin a demandé à Mgr Lavoie pourquoi il a fait prendre des photos du cadavre de Charest la veille de son inhumation.

Ainsi, après avoir été averti personnellement des doutes de la famille Charest sur les raisons fournies par les policiers concernant le décès du jeune homme, l'aumônier alla voir le cadavre avant l'embaumement et constata trois blessures profondes sur la partie supérieure du bras gauche.

Or, ces blessures n'étaient pas répertoriées dans le rapport d'autopsie fait préalablement par le pathologiste judiciaire, Me Richard Authier.

Lors de son témoignage devant le coroner Lagacé, M. Authier a déclaré qu'il n'avait pas fait attention à ces plaies et qu'il avait fait son rapport à la hâte, certain qu'il s'agissait d'un suicide par strangulation. Après être allé réexaminer le corps, le pathologiste a établi que ces

blessures ne remontaient qu'à quelques instants avant le décès.

Mgr Lavoie a également fait valoir devant le coroner que les témoignages de camarades de Charest à propos de raclées qu'ils auraient reçues de la police quelques jours avant ces événements, de même que les exemples de brutalité policière tirés de son expérience d'aumônier à Orsainville pendant trois ans, expliquant les violentes sorties qu'il a faites ces jours-là contre le comportement des policiers à l'endroit des détenus.

Les trois autres témoins entendus hier avaient déjà comparu devant l'un ou l'autre des trois coroners qui ont déjà présidé l'enquête sur l'affaire Charest, et sont revenus pour étayer leur crédibilité devant le nouveau coroner. Leur témoignage s'est d'ailleurs compliqué à plusieurs reprises, Me Goodwin les contre-interrogeant sur les déclarations qu'ils avaient déjà livrées, ce à quoi s'est vivement objecté l'avocat de la famille Charest, Me Mario Bilodeau.

Nicole Guay, une amie de Charest, a réitéré que Charest a été sous ses yeux brutalisé par les policiers, alors qu'il était détenu comme témoin à la centrale de police à la suite de la fusillade survenue quelques instants plus tôt dans une brasserie du quartier Saint-Roch.

En entrant dans le box des témoins, Mme Guay a déclaré que ce témoignage lui a valu des menaces de la part de policiers.

Quant à Monique Duguay, une amie de Richard Charest, elle a indiqué que ce dernier n'avait pas de blessures au bras gauche au moment où elle l'a quitté, quelques heures avant les événements tragiques de la nuit du 12 août.

Grands Lacs

Pressions pour mettre fin au conflit

MONTREAL (PC) — Les milieux économiques et agricoles ont fait pression sur les autorités fédérales pour qu'elles interviennent pour mettre un terme au conflit qui paralyse la navigation sur les Grands Lacs.

C'est à 8h00 lundi matin que quelque 800 ingénieurs et officiers de pont de la marine marchande ont débrayé, paralyseant la navigation sur les Grands Lacs alors que la saison bat son plein.

A Winnipeg, la Commission canadienne du blé et les Producteurs unis de céréales ont réclamé l'intervention du fédéral pour régler le conflit entre armateurs et ingénieurs et officiers de pont.

Pour sa part, le président de l'Iron Ore of Canada, M. Brian Mulroney, a soutenu que si la grève devait s'étirer, elle aurait des conséquences graves pour la production du minerai de fer de la Côte-Nord et du Labrador.

A Thunder Bay (tête des Grands Lacs) un leader syndical a prédit des mises à pied massives chez les manutentionnaires de grains si la grève devait se prolonger jusqu'à la semaine prochaine.

Quant à la Canada Steamship Lines, un porte-parole a fait savoir qu'il se pourrait qu'on soit obligé de congédier les

préposés au chargement si la grève devait persister.

Les autorités portuaires de Montréal, Toronto, et Hamilton sont unanimes à prédire que les conséquences économiques seraient désastreuses si la paralysie des 122 cargos de l'Association des armateurs des Grands Lacs devait traîner en longueur.

Aux Communes

Le ministre des Transports, M. Otto Lang, a déclaré aux Communes, lundi, qu'il avait conféré avec son collègue André Ouellet, ministre (intérimaire) du Travail, mais il a refusé de dire si le gouvernement songeait à adopter une loi spéciale dans les circonstances.

Le débrayage a éclaté lundi matin lorsque les négociations de dernière heure, en présence du médiateur fédéral spécial Roland Doucet, ont échoué.

Au fur et à mesure que les cargos atteignent un port des Grands Lacs ou les écluses de la Voie maritime du Saint-Laurent, ingénieurs et officiers de pont quittent les navires. Quant aux 2.000 marins qui risquent d'être mis à pied par suite du conflit, ils ont décidé de respecter

les lignes de piquets dressées par les grévistes.

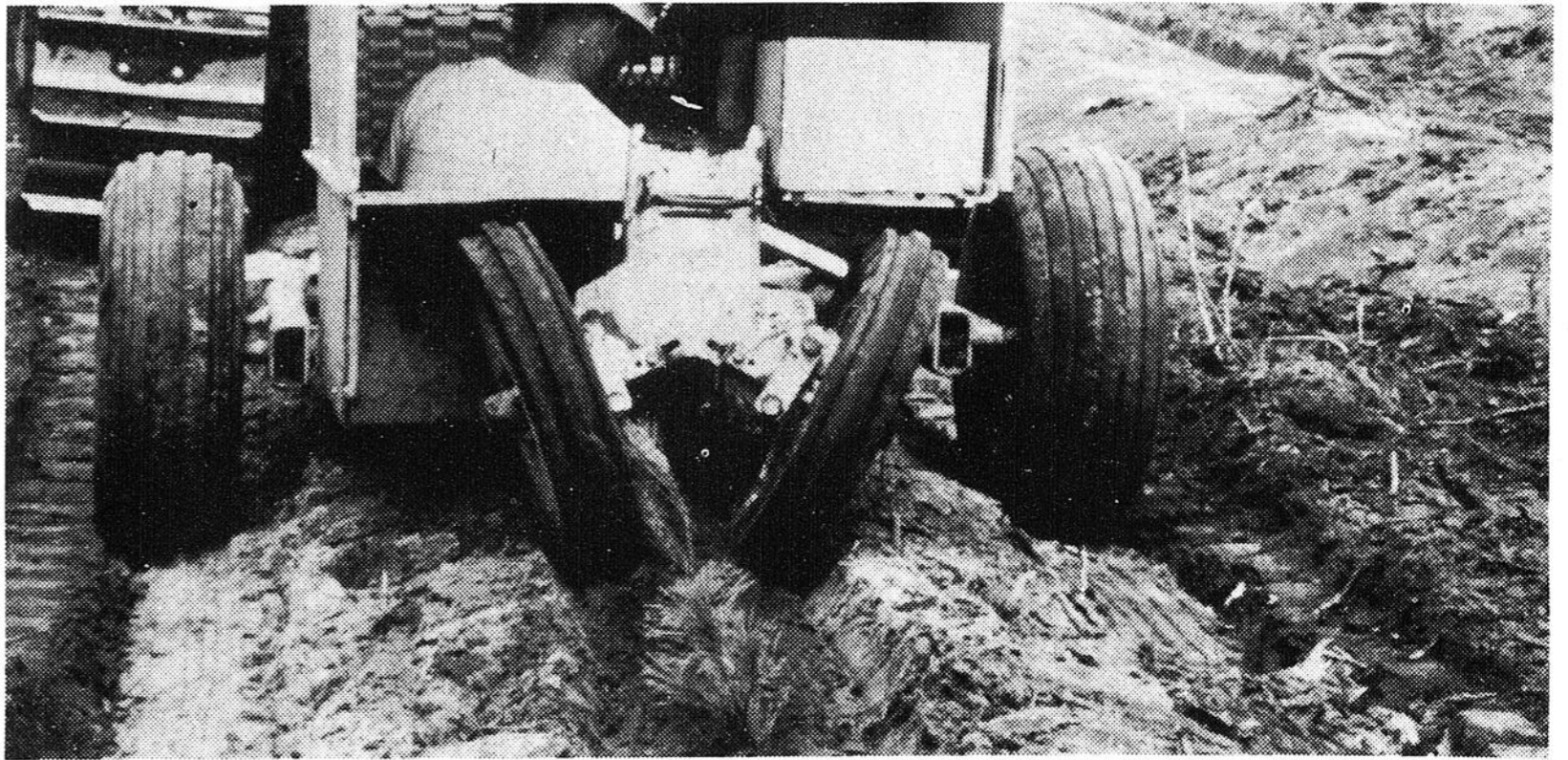
Les céréales

La paralysie de la navigation affecte gravement le transport des céréales vers l'Est depuis Thunder Bay de même que le transport du minerai de fer de la Côte-Nord. Le transport de pétrole et de charbon est également affecté.

Selon un porte-parole de la Commission canadienne du blé, quelque 3,5 mil-

lions à 4 millions de tonnes de céréales attendent d'être chargées avant la fermeture de la Voie maritime du Saint-Laurent, au début de décembre. Ces céréales représentent une valeur de \$450 millions.

"La situation est critique", a admis le porte-parole de la CCB. "En raison de la récente grève des cheminots de la cour de triage du CN à Thunder Bay, il n'y a plus de jeu dans notre programme d'expédition et une grève de seulement quelques jours signifierait que les ventes ne pourraient être expédiées avant l'été prochain."



Dans 25 ans, cette plantation d'arbres du Mississippi fera concurrence aux arbres canadiens. Certaines plantations sont presque parvenues à maturité. La position avantageuse du Canada au sein du marché mondial dépend de l'aptitude de l'industrie des pâtes et papiers à rester concurrentielle. Les revenus de chaque Canadien subissent l'influence directe de cette situation.

Comment une plantation forestière du Mississippi peut influencer sur les salaires à Chicoutimi.

L'industrie des pâtes et papiers, par le biais des exportations aux Etats-Unis, au Japon, en Europe, en Amérique latine et ailleurs, injectera cette année près de \$5 milliards dans l'économie canadienne. Mais la concurrence est vive; de nouvelles machines, de nouveaux procédés, des investissements importants dans une industrie rentable et saine sont absolument nécessaires pour que ce secteur demeure concurrentiel et créateur d'emplois.

Au Canada, nous exploitons nos forêts comme elles se présentent. Pour les atteindre, il est nécessaire de construire des routes coûteuses en terrain accidenté. Le climat n'est pas favorable et les arbres sont de dimensions très variables.

L'exploitation des territoires reboisés sera nettement plus facile, mais il faut de 40 à 80 ans pour qu'un arbre parvienne à maturité dans la plupart des régions du Canada.

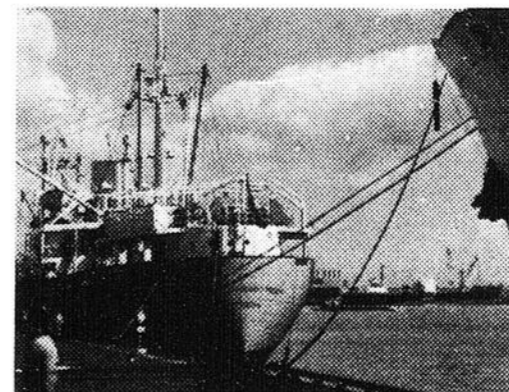
Au Mississippi et dans d'autres Etats, on plante les arbres tout comme on plante le maïs ou le coton. Dans un climat favorable, ils peuvent parvenir à maturité au bout de 25 ans. Dans divers pays chauds, notamment le Brésil, les exploitants forestiers tentent d'obtenir une croissance encore plus rapide des forêts.

Leurs plantations sont facilement accessibles, les arbres ont tous la même dimension et sont alignés, permettant ainsi une exploitation peu coûteuse. Avec les divers avantages qu'elles procurent, les plantations permettent une production bon marché qui pose un défi à l'ingéniosité de l'industrie des pâtes et papiers canadienne. Or le succès de cette industrie sur le marché mondial rayonne sur tout le Canada.

Les exportations de pâtes et papiers rapportent près de \$1 000 par famille.

Les citoyens canadiens seront sans doute étonnés d'apprendre que nos forêts procurent 300 000 emplois directs et 700 000 emplois

indirects dans les secteurs manufacturiers secondaires et les industries de service, soit environ 10% de la main-d'oeuvre canadienne. La majorité de ces emplois proviennent de l'industrie des pâtes et papiers.



Les chargements de pâtes et papiers destinés au Japon, aux Etats-Unis, à l'Amérique latine et à l'Europe rapportent environ \$5 milliards au Canada, soit près de \$1 000 par famille.

De même, la plupart des Canadiens ignorent sans doute que l'industrie des pâtes et papiers est celle qui rapporte au pays le plus de dollars provenant de l'exportation: environ \$5 milliards, soit près de \$1 000 par famille.

La position concurrentielle du Canada au sein du marché mondial se répercute sur nos salaires car, de toute évidence, une industrie qui procure un emploi sur dix a des retombées importantes sur toute l'économie.

Supposons que nos concurrents internationaux réussissent à vendre à meilleur marché que nous. Il n'y aura pas que les bûcherons et les producteurs de pâtes et papiers qui seront affectés mais des milliers de fournisseurs de cette industrie, de même que tous ceux qui ont ces fournisseurs pour clients: plombiers, programmeurs, avocats, secrétaires, agents immobiliers, cuisiniers, comptables, fonctionnaires! Nous devons tous, directement ou indirectement, une partie de notre prospérité aux revenus que procurent nos forêts.

Face au marché mondial, le Canada se doit de maintenir ses prix concurrentiels en utilisant un équipement d'exploitation moderne, des usines à haute productivité, des technologies nouvelles. Pour ce faire, l'industrie forestière doit être en mesure de faire fructifier ses capitaux pour attirer les investisseurs en quête de placements sûrs, et doit pouvoir compter sur l'appui du grand public.

Les bénéfiques, sources d'expansion.

Lorsque l'industrie des pâtes et papiers est prospère, elle peut se doter d'un équipement d'exploitation moderne afin de réduire ses coûts de production et rechercher de nouveaux procédés pour tirer meilleur parti du bois tout en accélérant son rythme de production. Une industrie pleine de vigueur n'a aucun mal à intéresser les investisseurs à ses grands projets.

Le succès sur le marché mondial se traduit au Canada par la création d'emplois, non seulement dans l'industrie, mais aussi dans les milliers d'entreprises qui approvisionnent les producteurs de pâtes et papiers.

Si vous désirez en savoir plus sur l'industrie des pâtes et papiers, demandez la brochure "Propos sur le papier", Service des communications, Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers, 2300 Immeuble Sun Life, Montréal H3B 2X9.

Le dollar perd plus d'un quart de cent

MONTREAL (PC) — Le dollar canadien a perdu plus d'un quart de cent vis-à-vis de la devise des Etats-Unis, lundi, malgré la dernière intervention du gouvernement pour soutenir notre monnaie dans les marchés des changes internationaux.

Notre dollar a terminé la journée à 84,25 cents dans le marché interbancaire, ce qui se solde par une perte de 27 centimes depuis vendredi dernier.

Lundi, à l'ouverture du marché, il cotait 84,83 cents, marquant l'appui des changeurs à l'égard du nouveau taux d'escompte de la Banque du Canada porté à 10,25 pour cent et dont l'annonce

avait été faite vendredi après la clôture des affaires.

Mais un important mouvement de ventes commerciales, déclenché par une banque japonaise dont le nom n'a pas été révélé, est à l'origine de la retraite. A un certain moment de la journée, le dollar canadien avait touché un fond à 84,20 cents.

La pression constante à la baisse sur le dollar des Etats-Unis dans les marchés européens et japonais a aussi fait sentir son effet, la devise canadienne et américaine étant liées étroitement dans les marchés étrangers.

Au dire d'un cambiste, le marché était en pleine confusion. Il ajoutait même qu'au train où vont les choses, il ne serait pas étonné que notre monnaie tombe en dessous de 84 cents aujourd'hui.

Un de ses confrères attribuait la chute à un transfert des dividendes à l'étranger, à la suite de la levée des restrictions du gouvernement fédéral sur les dividendes, vendredi.

Ce mouvement devait être confirmé par un autre cambiste, qui faisait remarquer toutefois qu'il était difficile d'évaluer le montant transféré.

Autres éléments, selon lui, qui ont influencé le comportement de notre dollar, lundi: les 15 élections fédérales partielles, les grèves qui touchent les postes et la navigation sur les Grands Lacs.

La hausse du taux d'escompte de la Banque du Canada, de trois quarts de pour cent au taux record absolu de 10,25 pour cent, a reçu l'appui du premier ministre Pierre Trudeau, lundi. Il a déclaré que cette mesure était destinée à conserver les capitaux au sein du pays et à attirer les devises étrangères.

L'écart grandissant entre les taux d'intérêt canadiens et américains fait que les Etats-Unis séduisent davantage les investisseurs, ce qui contribue à la dépréciation de notre monnaie.

Fiscalité municipale: des dates

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau, a déclaré, en fin de semaine, que le projet de réforme de la fiscalité municipale serait finalisé bientôt et que le transfert de l'impôt foncier scolaire entrerait en vigueur le 1er janvier 1980, comme le prévoit l'échéancier.

M. Parizeau s'adressait alors aux députés du 36e congrès de l'Union des conseils de comté du Québec.

La Presse Canadienne a rapporté par inadvertance que le transfert de l'impôt foncier scolaire serait effectué dès le 1er janvier 1979.

Le ministre de M. Parizeau précise qu'il n'est pas question de modifier l'échéancier retenu en ce qui a trait à la réforme fiscale municipale et au transfert de l'impôt foncier scolaire.

Aucune n'est plus faible.

Médaille
Ultra Douce
25 Cigarettes King Size

Av. Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette: "goudron" 1 mg, nicotine 0,1 mg.

L'industrie des pâtes et papiers du Canada

CJPM

MARDI, LE 17 OCTOBRE 1978

9.30 Fanfan Dédé
10.00 A votre service
10.30 Les satillipopettes
10.45 Bonjour madame
11.30 Du coq à l'âne
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 A vous de jouer
13.00 Personnalités
13.30 Cinéma
"Frontière dangereuse"
15.30 Flipper
16.00 Le monde de monsieur Tranquille
16.30 Les Tannants

MERCREDI, LE 18 OCTOBRE 1978

9.30 Fanfan Dédé
10.00 A votre service
10.30 Les satillipopettes
10.45 Bonjour madame
11.30 Du coq à l'âne
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 A vous de jouer
13.00 Personnalités
13.30 Cinéma
"Message chiffré"
15.30 Dessins animés
16.00 Le monde de monsieur Tranquille
16.30 Les Tannants

FILMS A CJPM

MARDI, 17 OCTOBRE: 13h30

"FRONTIERE DANGEREUSE" (Across the Bridge) — G.-B. 1957. Drame policier de K. Annakin avec Rod Steiger, David Knight et Maria Landi. — Des policiers tentent de faire traverser la frontière à un escroc. — Scénario tiré d'une nouvelle de Graham Greene. Rythme soutenu. Steiger excellent. — A.

CKRS

MARDI, 17 OCTOBRE

8.30 Roquet belles oreilles
9.00 En mouvement
9.15 Les cent tours de Centour
9.30 Passe-partout
10.00 Animagerie
10.15 Minute Moutoute
10.30 Magazine-express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Au milieu du jour
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.31 Cinéma:
"Les enfants du diable"
16.00 Bobino
16.30 Les Egrégories
17.00 Cinéma de 5 heures:
"Le cercle infernal (partie 1)"
Au fil de l'actualité (2ème édition)
18.48 Téléjournal national
18.53 Actualités régionales
19.00 Mission impossible
20.00 Série mondiale

MERCREDI, 18 OCTOBRE

8.30 Démétan
9.00 En mouvement
9.15 L'Évangile en papier
9.30 Passe-partout
10.00 Tam-Tam
10.15 You-Hou
10.30 Laine et tricot
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Au milieu du jour
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.31 Le temps de vivre
16.00 Bobino
16.30 Le grenier
17.00 Cinéma de 5 heures:
"Le cercle infernal" (partie 2)
"Tant que soufflera la tempête" (partie 1)
Au fil de l'actualité (2ème édition)
18.48 Téléjournal national
18.53 Actualités régionales
19.00 Les filles et mes garçons
19.30 La p'tite patrie
20.00 Baseball, série mondiale
22.31 Téléjournal national et international

FILMS A CKRS

MARDI, 17 OCTOBRE: 14h30

"LES ENFANTS DU DIABLE" — Western avec Lee J. Cobb.

MARDI, 17 OCTOBRE: 17h00

"LE CERCLE INFERNAL" (The Racers) — E.-U. 1954. Drame de H. Hathaway avec Kirk Douglas, Bella Darvi et Gilbert Roland. — La vie sentimentale et professionnelle d'un coureur automobile dur et ambitieux. — Côté documentaire intéressant. Intrigue conventionnelle. Interprétation peu convaincante. (Suite mercredi, même heure).

MARDI, 17 OCTOBRE: 23h20

"PIEGE A SAN FRANCISCO" (The Counterfeit Killlet). — E.-U. 1968. Drame policier de J. Leytes avec Jack Lord, Jack Weston et Shirley Knight. — Un détective s'introduit dans un gang de criminels et déjoue leurs machinations. — Assez bien construit. Réalisation de série, mais honnête. Interprétation satisfaisante.

CBJET

(5)

MARDI, 17 OCTOBRE 1978

8.57 A Thought for Today
9.02 CBC 6 Good Morning
9.15 The Friendly Giant
9.30 Quebec School Telecast
10.00 Canadian Schools
10.10 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 CBC 6 Good Afternoon
12.01 Coronation Street
12.30 Search for Tomorrow
13.00 CBC News
13.04 The Bob McLean Show
14.00 The Edge of Night
14.30 High Hopes
15.00 Take 30
15.30 Celebrity Cooks

MERCREDI, 18 OCTOBRE 1978

8.57 A Thought for Today
9.02 CBC 6 Good Morning
9.15 The Friendly Giant
10.15 Quebec School Telecast
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 CBC 6 Good Afternoon
12.01 Coronation Street
12.30 Search for Tomorrow
13.00 CBC News
13.04 The Bob McLean Show
14.00 The Edge of Night
14.30 High Hopes
15.00 Take 30
15.30 Celebrity Cooks
16.00 Just William

CJBR

(3)

MARDI, 17 OCTOBRE

9.00 En mouvement
9.15 100 tours de Centour
9.30 Passe-partout
10.00 Animagerie
10.15 Minute Moutoute
10.30 Magazine-express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Le monde en liberté
12.00 Cher oncle Bill
12.30 Les Coqueluches
13.30 Téléjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui
14.30 Cinéma:
"Quatre garçons dans le vent"

MERCREDI, 18 OCTOBRE

9.00 En mouvement
9.15 L'Évangile en papier
9.30 Passe-partout
10.00 Tam-Tam
10.15 You-Hou
10.30 Magazine-express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Les exclus
12.00 Les chevaux du soleil
12.30 Les Coqueluches
13.30 Téléjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui
14.30 Le temps de vivre

WEZF

(7)

MARDI, 17 OCTOBRE

6.00 Good Morning Jesus
7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club
11.00 Happy Days
11.30 Family Feud
12.00 \$20,000 Pyramid

MARDI, 17 OCTOBRE

12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
14.00 One Life to Live
15.00 General Hospital
16.00 The Edge of Night
16.30 The Merv Griffin Show

CFCF

(11)

MARDI, 17 OCTOBRE

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking?
10.00 Ed Allen
10.30 Definition
11.00 The Community

MARDI, 17 OCTOBRE

11.30 Rocket Robin Hood
12.00 The Flintstones
12.30 Gilligan's Island
13.00 The Mad Dash
13.30 Mc Gowan and Co.
14.00 The Alan Hamel Show
15.00 Another World

TELEVISION COMMUNAUTAIRE

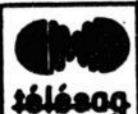
(13)

MARDI, 17 OCTOBRE 1978

8.15 Entre nous
8.45 Câblo-guide
12.00 Entre nous
12.30 Câblo-guide
17.30 Entre nous
18.00 Comment faire la paye?
19.00 Câblo-guide
19.30 Méditation transcendante
19.45 Sobriété, un art de vivre
20.00 Conseil de ville de Jonquière ou de Chicoutimi

MERCREDI, 18 OCTOBRE 1978

8.15 Entre nous
8.45 Câblo-guide
9.00 Conseil de ville de Jonquière ou de Chicoutimi
12.00 Entre nous
12.30 Câblo-guide
17.30 Entre nous
18.00 Câblo-guide
19.30 Carnaval-Souvenir
20.00 Assemblée nationale
21.30 ONF



SUR LE CANAL 13 COMMUNAUTAIRE
MARDI, 17 OCTOBRE 1978
SOBRIÉTÉ, UN ART DE VIVRE: 15 min.
Cette série traite des problèmes d'alcoolisme, drogue et toxicomanie. L'animateur de cette émission est le père Emilien Carrier.
DIFFUSION: dimanche, 13h00, mardi, 19h45, samedi, 9h15.
Tél.: 545-1112
Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière

Amendement de la constitution

Selon le sénateur Forsey, le projet sera remis à 1979

MONTREAL (PC) — Selon le sénateur Eugene Forsey, d'urgentes questions économiques vont probablement empêcher le gouvernement Trudeau de présenter à nouveau avant l'an prochain, un projet de loi pour amender la constitution.

Modifications

Pour M. Forsey, des "changements appréciables" vont probablement résulter des discussions actuelles sur le projet de loi du gouvernement.

de celle qui a trait à la charte des droits et des libertés.

M. Forsey s'est dit "complètement d'accord" avec le gouvernement pour insérer dans la constitution une charte des droits et des libertés.

Mais, a-t-il fait remarquer, d'autres clauses laissent à désirer et peuvent peut-être produire des résultats "douteux".

Comme, par exemple, celle qui donne au gouverneur général le pouvoir d'exercer l'autorité de lui-même, au lieu de toujours agir au nom de la reine.

"Les mesures économiques, a précisé le sénateur au Canadian Club lundi, vont probablement occuper le Parlement jusqu'à Noël."

"Je crois qu'il (le gouvernement) peut apporter des modifications, possiblement très considérables, aux clauses sur la Chambre haute."

On a cru comprendre, a-t-il ajouté, que chaque clause du projet de loi pouvait être changée, à l'exception

M. Forsey a souligné qu'avec des questions comme le chômage, l'inflation et la baisse de la valeur du dollar dans l'esprit du public, il sera "probablement très difficile" pour le gouvernement de faire adopter un nouveau projet de loi avant une élection générale, si on en déclenche une en avril.

Il n'est d'ailleurs peut-être pas dans l'intérêt du gouvernement de le faire, a commenté le sénateur libéral, qui passe pour un spécialiste en droit constitutionnel.

"Les probabilités sont que l'aspect agréable du projet de loi pour une grande partie de la population ne jouera pas un rôle décisif au point de vue électoral."

Chantier de l'Île-aux-Coudres

Le chiffre d'affaires atteint \$1 million

ÎLE-AUX-COUDRES (PC) — De \$75.000 qu'il était en 1975, le chiffre d'affaires du chantier maritime de l'Île-aux-Coudres atteint aujourd'hui \$1 million.

soulignait récemment le président du chantier, M. Laurent Tremblay, à l'occasion du lancement de deux bateaux destinés à des pêcheurs de la Basse-Côte-Nord.

"On a du pain sur la planche".

Le "Barbara et Dona" et le "Cora Ann", deux cordiers palangriers polyvalents de 39 pieds et 10 pouces, ont été construits au coût de \$56.000 chacun pour le compte de deux pêcheurs professionnels de Baie-des-Moutons.

Aux dires du sous-ministre associé au ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), M. Marcel Daneau, il s'agit là d'une nouvelle génération de navires, mieux adaptés aux besoins des pêcheurs de la Basse-Côte-Nord, qui viendront progressivement remplacer la traditionnelle banque de pêche.

Financement

Pour aider au financement de ces navires, le gouvernement fédéral a versé un subside de 35 pour cent tandis que le MIC accordait de son côté un prêt sans intérêt représentant 90 pour cent de la balance des coûts.

La construction de ces bateaux a procuré un travail à quelque 35 personnes durant cinq mois.

Ouvert en 1964, le chantier maritime de l'Île-aux-Coudres se spécialisait auparavant dans la réparation des goélettes mais la disparition de ce type d'embarcation a amené ses dirigeants à se lancer, en 1975, dans la construction de nouveaux navires.

M. Tremblay a déclaré que l'on pouvait maintenant envisager la construction de bateaux plus importants en bois et même en acier.



IL SE SOUVIENT — Jacques Rose arrive devant les bureaux de la Sûreté du Québec à Montréal, hier, pour se joindre à quelque 40 autres marcheurs marquant le huitième anniversaire de la proclamation des mesures de guerre durant la crise d'octobre 1970. L'ancien membre du Front de libération du Québec (FLQ) a passé presque huit ans en prison pour son implication dans l'enlèvement et l'assassinat du ministre québécois du Travail, Pierre Laporte. (Téléphoto PC)

cinéma

ALMA Alma Jusqu'au 19 octobre inclus.: (14 ans) - "Le pont de Cassandra" - "Le visage de la peur"	Cartier Jusqu'au 19 octobre inclus.: "13 femmes pour Casanova" - "La sexualité chez les adolescentes"	JONQUIERE Bellevue Jusqu'au 19 octobre inclus.: "Sauvez le Neptune" - "Graffiti Américain"	Elysée Jusqu'au 19 octobre inclus.: (2ème semaine): "Julia" - "La dernière folie"
Canadien Jusqu'au 19 octobre inclus.: "Sauvez le Neptune" - "Graffiti Américain"	DOLBEAU Météor Jusqu'au 20 octobre inclus.: "Actes d'amour au Danemark" - "Le baiser"	Centre Jusqu'au 19 octobre inclus.: "13 femmes pour Casanova" - "La sexualité chez les adolescentes"	MISTASSINI Orphéon Jusqu'au 19 octobre inclus.: "Sauvez le Neptune" - "Graffiti Américain"
BAGOTVILLE Saguenay Jusqu'au 19 octobre inclus.: "Sauvez le Neptune" - "Graffiti Américain"	CHICOUTIMI Place du Royaume Cinéma I Jusqu'au 19 octobre inclus.: "Deux super-flics" - "Sinbad et l'oeil de tigre"	Cinéma II Jusqu'au 19 octobre inclus.: "Sgt Pepper's" - "Les montagnes russes"	Cinéma III Jusqu'au 19 octobre inclus.: (2ème semaine): "Rencontres du troisième type" - "Un cadavre au dessert"
Capitol Jusqu'au 19 octobre inclus.: "Sauvez le Neptune" - "Graffiti Américain"	Vous avez des projets? Pensez à un prêt-budget TD! Avec un prêt-budget TD, vous nous dites quelle somme il vous faut, combien vous pouvez rembourser à chaque paiement et quelles modalités de remboursement vous conviennent le mieux. Nous tenons compte de toutes vos exigences et nous faisons un contrat simple que nous appelons le prêt-budget TD... exactement tel que vous le voulez! À la Banque TD on veut l'aider. A.P. (Guy) Vachon Directeur de succursale 117, rue Racine est Chicoutimi Tél.: 549-0412		



Joe Clark

Le Québec, un défi

Clark prédit une victoire aux générales

OTTAWA (PC) — Le leader de l'Opposition, M. Joe Clark a prédit hier soir que les conservateurs vont remporter les prochaines élections fédérales.

Grands vainqueurs de ces élections complémentaires, les conservateurs ont jusqu'ici remporté neuf des 15 comtés en jeu, la majorité en Ontario et aucun au Québec.

Commentant les résultats de ces élections où les conservateurs ont perdu un siège au Québec (St-Hyacinthe aux mains des libéraux), M. Clark a avoué que "le Québec reste un défi" pour lui.

Le chef conservateur a ajouté qu'il y a toujours un danger de polarisation, alors que le Québec risque de demeurer libéral tandis que le reste du Canada anglais, sera conservateur.

M. Clark mise beaucoup sur la présence de deux nouveaux députés bilingues, MM. Robert de Cotret, dans Ottawa-Centre et Yuri Shymko dans Parkdale (Toronto) pour l'aider à propager le message conservateur au Québec.

Même si les conservateurs ont perdu le siège du sénateur Claude Wagner aux mains des libéraux dans St-Hyacinthe, le chef Tory se console en disant que son parti a beaucoup augmenté sa part du vote populaire au Québec.

Il a affirmé que les résultats fragmentaires lui permettent de croire que les conservateurs ont obtenu 33 pour cent, du vote populaire au Québec.

Les conservateurs ont perdu un siège à Terre-Neuve, celui de Humber-St-George-St-Barbe et ce, au profit du Nouveau parti démocratique et de son candidat M. Fonse Faour, un jeune avocat.

M. Jack Marshall représentait cette circonscription depuis 1968, mais a été nommé au Sénat le printemps dernier.

Selon M. Clark, son parti a remporté la victoire parce que les politiques qu'il a mises de l'avant ont reçu l'assentiment de la population.

Il a aussi reconnu que le sentiment anti-

gouvernemental qui prévaut a également joué en faveur de son parti.

Les conservateurs ont arraché quatre sièges aux libéraux dans la région de Toronto, et selon des résultats préliminaires les conservateurs ont remporté plus de 50 pour cent des suffrages exprimés en Ontario. Les néo-démocrates en auraient obtenu 23,8 pour cent et les libéraux un peu moins.

Le comté d'Eglinton qui était représenté par l'ancien ministre, Mitchell Sharp a été remporté par un homme d'affaires, M. Rod Parker.

La circonscription de Parkdale à Toronto, traditionnellement libérale est passée aux mains du conservateur Yuri Shymko. Le siège est devenu vacant lorsque l'ancien ministre libéral Stanley Haidasz a été nommé sénateur.

La circonscription de York-Scarborough autrefois représentée par l'ancien ministre libéral, Robert Stanbury est passée au conservateur, Paul McCrossan. Cet actuaire a défait le candidat libéral Paul Cosgrove qui avait abandonné son poste à la mairie de Scarborough pour briguer les suffrages.

M. David Crombie, l'ancien maire de Toronto a été plus chanceux puisqu'il a remporté la victoire dans la circonscription de Rosedale, tel que l'avaient prédit les observateurs. Il a donc écarté, M. John Evans, l'ancien président de l'Université de Toronto que certains avaient déjà pressenti pour succéder au premier ministre Trudeau.

M. Crombie représentera donc la circonscription que l'ancien ministre libéral Donald McDonald a abandonnée il y a plusieurs mois pour retourner à la pratique du droit.

Les conservateurs ont conservé le comté de Hamilton-Wentworth et c'est Geoffrey Scott, un ancien journaliste qui remplace Sean O'Sullivan qui a quitté la politique pour devenir prêtre.

Le conservateur John Hare a défait son adversaire libéral Robert Brockstael dans le comté de St-Boniface qui était autrefois représenté par le sénateur Joe Guay. M. Lorne Reznowski, le leader du Crédit social était candidat dans ce comté.

Les Tories de M. Joe Clark ont également conservé les deux sièges en jeu dans les Maritimes c'est-à-dire les comtés de Halifax-East Hants et de Fundy-Royal.

Les résultats dans Burnaby-Richmond-Delta n'étaient pas encore connus. Cette circonscription de la Colombie-Britannique était représentée par le conservateur John Reynolds, qui a décidé d'abandonner la politique pour faire du journalisme à la radio. Aux élections générales de 1974, il avait une majorité de 16.400 voix sur son adversaire libéral.

Ottawa-Centre

La fin d'un règne libéral de 52 ans

OTTAWA (PC) — Le candidat conservateur Robert de Cotret a mis fin hier à un règne libéral de 52 ans dans la circonscription fédérale d'Ottawa-Centre en infligeant la défaite au vétéran Bryce Mackasey.

M. de Cotret avait démissionné de la présidence du Conference Board pour poser sa candidature.

Il est considéré comme "ministériel" dans un éventuel cabinet conservateur.

Après le décompte des résultats dans 90 bureaux de scrutin sur un total de 220, M. de Cotret, avait reçu 4.031 voix contre 2.482 pour M. Mackasey et 2.798 pour le

néo-démocrate Steven Langdon, un professeur âgé de 32 ans.

Le siège était inoccupé depuis le printemps, alors que le député libéral Hugh Poulin démissionna pour accéder à la magistrature.

M. Poulin avait été élu avec une majorité de 3.170 sur un adversaire conservateur.

La circonscription était libérale depuis 1926.

M. de Cotret a su profiter de sa profession d'économiste et expliquer aux électeurs, en grande partie des fonctionnaires fédéraux, comment les conservateurs s'y prendraient pour réaliser des économies en éliminant 60.000 postes dans la fonction publique.

Diplômé en économie de l'Université McGill de l'Université du Michigan, M. de Cotret avait été conseiller économique du président Richard Nixon en 1969 avant de rentrer dans la capitale canadienne pour devenir conseiller au ministère des Finances. Il s'est joint au "Conference Board" en 1972.

Tout au long de la campagne électorale, M. de Cotret s'en est pris à la performance économique du gouvernement Trudeau. Dans un des pamphlets qu'il a fait publier, il a soutenu que la dette gouvernementale avait atteint le point où le contribuable moyen devait verser \$650 "rien que pour payer l'intérêt sur la mauvaise administration".



MACKASEY PERD — Bryce Mackasey, candidat libéral dans Ottawa-Centre à l'élection partielle d'hier est consolé par son épouse Margaret alors qu'ils écoutent les résultats. (Téléphoto PC)



Fonse Faour

Un premier néo-démocrate à Terre-Neuve

Les Terre-neuviens ont élu leur premier député néo-démocrate lundi, alors que les électeurs de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ont maintenu la tradition en se choisissant deux nouveaux députés conservateurs aux Communes.

Avocat âgé de 27 ans jouissant de l'appui du Syndicat des pêcheurs, M. Fonse Faour a surpris le pays en remportant la victoire sur le candidat libéral George et sur le conservateur Bill Brown dans la circonscription de Humber-St. George-St. Barbe, dans l'ouest de Terre-Neuve.

Malgré ce revers dans Terre-Neuve, les conservateurs ont manifesté de la vigueur en remportant les circonscriptions de Halifax-East Hants et Fundy-Royal, où l'avocat Howard Crosby, 44 ans et l'ancien député provincial Robert Corbett, 39 ans, ont obtenu des victoires confortables sur leurs adversaires libéraux.

La circonscription terre-neuvienne était un fief conservateur depuis 1968, mais les libéraux espéraient la conquérir à la suite de la décision du premier ministre Trudeau de nommer le député conservateur Jack Marshall au Sénat.

Les conservateurs étaient confiants de marquer des gains dans les deux circonscriptions des Maritimes.

Halifax-East Hants était sans député depuis la nomination du conservateur Robert McCleave à la magistrature. Dans Fundy-Royal, il fallait trouver un remplaçant à Gordon Fairweather, nommé à la présidence de la Commission fédérale des droits de la personne.

Le NPD avait prédit une victoire dans Terre-Neuve, même si ce parti n'avait remporté que 4,6 pour cent des suffrages dans cette circonscription au cours du scrutin général de 1974 et que cette province n'avait jamais élu un député néo-démocrate et ce, au provincial ou au fédéral.

Cependant, les premiers ministres Trudeau et Frank Moores connaissent une baisse de popularité dans cette province. Au cours de la campagne, le NPD avait mis l'accent sur la création d'emplois, une question importante dans cette province où le chômage sévit de façon chronique.

Lotbinière et Westmount inchangés

Après 21 ans, St-Hyacinthe passe aux mains des libéraux

par Jacques Bouchard

MONTREAL (PC) — Le comté de St-Hyacinthe aux mains des conservateurs depuis 21 ans a finalement accordé sa préférence au Parti libéral en élisant M. Marcel Ostiguy à la Chambre des communes. C'est la seule surprise enregistrée au Québec où trois sièges étaient au pouvoir aux élections partielles fédérales, d'hier.

Cette campagne électorale, qui n'a suscité aucun intérêt particulier de la part de la population, a par ailleurs confirmé l'élection du créditiste Richard Janelle, dans Lotbinière, et du libéral Don Johnson, dans Westmount.

Dans St-Hyacinthe le comté avait été représenté à Ottawa pendant 15 ans par le conservateur Théogène Ricard alors que la succession avait été assurée pendant deux autres mandats par M. Claude Wagner qui a accédé au Sénat.

M. Ricard, bien qu'organisateur en chef du parti pour le candidat du PC, M. Charles-Auguste Gauvin, échevin de la ville de St-Hyacinthe et ancien maire de la Providence, n'a pu assurer le succès de son poulain.

Prestige

Dans le comté de St-Hyacinthe, où l'absence de M. Wagner avait été fort remarquée par l'électorat conservateur, M. Marcel Ostiguy, qui avait siégé à l'Assemblée nationale du Québec pendant six ans, constituait un candidat de prestige.

Considéré comme un fils du pays, administrateur d'une entreprise familiale, âgé de 49 ans, la campagne de M. Ostiguy en a été une de contacts de personnels et d'assemblées de cuisines.

Son principal adversaire, M. Gauvin, un père de famille de 11 enfants, avait aussi fait une campagne tout autant personnelle, en oubliant cependant de s'appuyer sur le nom du chef du Parti national, M. Joe Clark, préférant miser sur sa propre expérience.

Le nouveau député libéral a aussi reçu un appui considérable des libéraux fédéraux, en passant par les gros canons francophones, des députés, d'un sénateur et des organisateurs venus de l'extérieur du comté.

C'est tout ce contexte qui a permis à M. Ostiguy de devancer à la ligne d'arrivée M. Gauvin qui se serait trop fié, selon les

observateurs, à la forteresse conservatrice qu'était devenue le comté de St-Hyacinthe.

Lotbinière

Le comté de Lotbinière a pour sa part réussi à survivre à Réal Caouette et à son successeur en accordant sa préférence au candidat Richard Janelle.

Créditiste depuis 1968, le comté est resté fidèle à l'ancien bras droit du chef André Fortin décédé accidentellement en 1977, après avoir pris la relève du "père" des créditistes Réal Caouette.

Prediction

Les "vieux créditistes du comté" rencontrés au cours de cette campagne électorale avaient déclaré qu'ils ne se "laisseraient pas bernier" par les promesses des libéraux, malgré la kyrielle des ministres qui a déferlé sur le comté, pour appuyer le jeune avocat de 30 ans, Jean-Guy Dubois, un inconnu de la plupart des gens de Victoriaville même, ville la plus importante de cette circonscription, où il pratique.

Richard Janelle, 31 ans, ex-secrétaire

particulier du chef André Fortin, jouissait donc d'un appui important dans ce comté à forte proportion rurale.

"La tigresse de 27 ans", comme on surnommait la candidate conservatrice, Mlle Jacinthe Lavigne, si elle a fait une très belle lutte dans l'ensemble, n'a pu arracher assez de voix au candidat créditiste, ce qui aurait pu finalement faire pencher la balance vers les libéraux.

Mais dans St-Hyacinthe comme dans Lotbinière, les forces en présence étaient conscientes qu'il s'agissait là d'un exercice pour se "déliier les muscles" en vue du scrutin général qui doit avoir lieu en 1979.

Très vieille forteresse libérale, la circonscription de Westmount, n'a pas fait mentir les pronostics en accordant un mandat à Donald Johnston, avocat, âgé de 42 ans.

Après cette victoire sur le candidat du Parti conservateur, Bernard Finestone, courtier en assurances, âgé de 59 ans, M. Johnston a interprété ce résultat comme un accord de la population du comté "aux politiques économiques annoncées par le premier ministre M. Pierre Elliott Trudeau".

Aucune n'est plus faible.

Médailleon
L'Étra Douce
25 Cigarettes King Size

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage évité d'inhaler. Moyenne par cigarette: goudron: 1 mg; nicotine 0,1 mg.

LES CINÉMAS FRANCE FILM

SAUVEZ LE NEPTUNE
version française de "GRAY LADY DOWN"
CHARLTON HESTON DAVID CARRADINE STACY KEACH

PLUS **Graffiti Américain** POUR TOUS

capitol Ou étiez-vous en 1962? ENFANTS MOINS DE 14 ANS \$1.25

saguenay bellevue

Vivez les aventures...
13 FEMMES POUR CASANOVA 18 ANS Adultes

TONY CURTIS
ENTOURE DES PLUS BELLES FEMMES DU MONDE!

cartier centre

TERENCE HILL SPENCER
ENFANTS MOINS DE 14 ANS \$1.25

DEUX SUPER FLICS! PLUS POUR TOUS

Sinbad et l'Oeil du Tigre

royaume 1

PETER FRAMPTON
THE BEE GEES PLUS POUR TOUS

Les Montagnes Russes

royaume 2

RENCONTRES DU TROISIEME TYPE POUR TOUS

un cadavre au dessert

royaume 3

FONDA-REDGRAVE POUR TOUS

Gagnant de 3 PRIX DE L'ACADEMIE

JULIA LA DERNIERE FOLIE

elysée

AMORTISSEURS INSTALLÉS



Service Dur
1199 Chac.
INSTALLÉ



Ride-O-Matic
999 Chac.
INSTALLÉ

Spécial Une semaine seulement!

Amortisseurs Motomaster GARANTIS TANT QUE VOUS POSSÉDEZ L'AUTO

Les amortisseurs Ride-O-Matic et Service Dur sont garantis tant que l'acheteur initial possède l'auto sur laquelle ils furent posés. La main-d'oeuvre est garantie 90 jours.

Amortisseurs Ride-O-Matic: à alésage standard de 1" d'action un peu plus ferme que ceux d'origine. Procurent un excellent amortissement pour un contrôle sécuritaire et une stabilité maxima dans la plupart des conditions.

Amortisseurs de Service Dur—Affermissent la suspension pour réponse instantanée. Gros piston de 1 3/16"; valves indépendantes de remplissage; tiges micro-usinées 1/2"; 25% plus de liquide que bien des amortisseurs std.

Inspection gratuite des amortisseurs

La sécurité!



Comptez sur Canadian Tire pour améliorer confort, contrôle

Pièces de freins MOTOMASTER

Pour autos cour. équipées de... freins avant à disques

Exemple: Grosses Chev. & Pontiac de tourisme, 1971-76

Pour 2 roues avant
Tampons de disques rivés **1349** Installation en sus

Pour 2 roues arrière
Sabots à ancrage spécial **1079** Installation en sus

P. autos courantes équipées de... sabots de freins

Exemple: Dodge Dart et Plymouth Valiant 1973-75

Pour 2 roues avant Sabots à ancrage spécial **1289** Installation en sus

Pour 2 roues arrière Sabots à ancrage spécial **1035** Installation en sus

N.B.: Vous recevrez 60c pour chaque vieux sabot retourné, peu importe son état

La garantie Motomaster, valide dans plus de 300 magasins Canadian Tire, toutes pièces de freins, contre défauts de fabrication pendant 12,000 miles ou 12 mois (ire éventuelle).

MISE AU POINT

Plup. des 4 cyl.

3495

Pièces* et main-d'oeuvre

avec ANALYSE DU MOTEUR

Plup. des 6 cyl. **3795** Pièces* et main-d'oeuvre

Plup. des 8 cyl. **4495** Pièces* et main-d'oeuvre



SERVICE COMPLET

*comprend bougies Turbo-Fire, rotor, pointes† et condensateur† installés †pas pour l'allumage électronique

*Nous fournissons et installons: Bougies Turbo-Fire neuves; Rotor neuf; Pointes d'allumage† et Condensateur neufs (†pas pour allumage électronique) Nous vérifions: compression de chaque cylindre; batterie; circuits d'allumage; sortie de la bobine; fils à haute tension; démarreur et circuit; sortie d'alternateur; régulateur de voltage; chapeau de distributeur; tension au rotor; résistance chutrice; écart capteur/réductance; volet de réchauffeur; dépression d'admission; système d'échappement; soupape PCV; filtres à air/essence, tuyaux et courroies. Ajustement: Calage; carburateur et sa tringlerie; angle de saturation. Et nous nettoyons et inspectons les bornes de la batterie.

Pièces et main-d'oeuvre additionnelles (si besoin est) en sus

Pièces et main-d'oeuvre garanties à plus de 300 magasins

Courroies de ventilateur

A. Motomaster; en câbles polyester pré-étirés. Pour plupart des autos et camions. **159 à 399**

Tuyau souple de radiateur

B. Pour plupart des marques et des modèles. Indiquer longueur et diam. du tuyau actuel. **179 à 449**

Tuyau moulé de radiateur

C. Pour la plupart des marques d'autos et camionnettes courantes. Spécifier marq., modèle. **169 à 995**

Bouchons sous pression

E. Bouchons de radiateur standard, à poussoir ou à levier pour plupart modèles courants. **229 à 259**

Thermostats d'hiver

D. A très haute (192°F) ou haute (180°F) température pour la conduite en hiver. Chacun **219 à 249**

Tuyau de chaufferette

F. Prenez diamètre int. et longueur du tuyau actuel. D.I. 1/2, 3/4 et 1". Le pied **52¢ à 65¢**

2 FAMEUSES GARANTIES

*Notre silencieux Supreme est garanti tant que l'acheteur initial possède le véhicule sur lequel il fut installé. Notre silencieux de Service Dur est garanti 2 ans. 2 fameuses silencieux dotés de 2 fameuses garanties! Et, si nous en faisons l'installation, la main-d'oeuvre est garantie 90 jours. "Supreme" pour nord-américaines seulement; "Service Dur" pour domestiques et bien des importées.



"Supreme" garanti tant que vous avez l'auto*

Silencieux Supreme
Exemple: Dart, Duster, Swinger, Scamp et Valiant 6 cylindres 1972-76. **1795**

Silencieux Service Dur garanti 2 ans
Exemple: Dart, Duster, Swinger Scamp et Valiant 6 cylindres 1972-76. **1395**

Silencieux "Supreme" pour autos nord-américaines			
Chev. et Pontiac can. 1971-73, V8 350, carb 2 corps	2395	Vega et Astre 1973, à moteur 140 à 4 cylindres	1995
Ford et Meteor 1972-74 à mot. V8 351	1895	Gremlin et Hornet American Motors 1971-75, à 6 cyl.	2095
Century et Cutlass 1973-74, mot. V8 échappement simple	2395	Chev. et Pontiac canad. 1971-72 à moteur 250, 6 cyl.	1995
Exemples seulement; autres bas prix pour autres autos nord-américaines			
"Service Dur" pour plup. importées et nord-américaines			
Ford et Meteor 1972-74, à mot. V8 351	1495	Toyota, Corolla 1971-74 à mot. 1200 et 1600	2095
Exemples seulement; autres bas prix pour autres marques courantes			

Installation experte des silencieux en supplément

Utilisez votre CARTE CANADIAN TIRE



MAGASIN ASSOCIÉ





123 456 789 7
R. J. ROBERTS

Utilisez votre Carte Canadian Tire ou économisez avec nos Billets-Bonis au comptant sur toutes les pièces

Alignement des roues

et inspection de la suspension **1295** Plupart des autos

Comparez notre SERVICE COMPLET: • Réglage du pincement, de la chasse, du carrossage • Inspection/réglage de la direction • Centrage du volant • Vérification du bruit des roulements • Réglage des roulements de roues • Inspection de la suspension AV/AR • Réglage de la barre de torsion • Vérification de la pression des pneus

Pièces et pose en sus, si nécessaire

JONQUIERE
693, boul. St-François.
Tél.: 542-3501

CHICOUTIMI
Place du Royaume

ALMA
Coin du Pont et St-Luc,
Tél.: 662-6618

DOLBEAU
Les Galeries des Erables,
Tél.: 276-2834